

CHAPITRE 2 : FLUX ET FINANCEMENT DE L'AIDE POUR LE COMMERCE

Le présent chapitre offre un aperçu général des apports d'Aide pour le commerce, des engagements et décaissements au titre de l'APD, des autres apports du secteur public (AASP) liés au commerce et de la coopération Sud-Sud liée au commerce, en se fondant sur les données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE (SNPC) ainsi que sur les conclusions de l'enquête de suivi OCDE/OMC. Il s'intéresse aux bénéficiaires et prestataires de l'assistance, aux conditions financières appliquées, et aux perspectives de l'Aide pour le commerce. Dans un contexte de crise économique affectant de nombreux pays membres de l'OCDE, l'Aide pour le commerce (qui avait progressé à partir de 2005) s'est maintenue pour l'essentiel. Les apports ont fléchi en 2011, au détriment de l'infrastructure, notamment en Afrique. Les pays les moins avancés (PMA) ont vu les financements diminuer, mais ils n'ont pas été les plus touchés. Les chiffres montrent une évolution du soutien en faveur du développement du secteur privé et de la promotion de la chaîne de valeur. En conséquence, les apports destinés à servir les objectifs du commerce dans des secteurs comme l'agriculture, l'industrie et les services fournis aux entreprises continuent de croître.

INTRODUCTION

En 2011, l'APD globale (hors allègement de dette) a diminué pour la première fois depuis 1997, pour connaître une nouvelle baisse en 2012. Après plusieurs années d'augmentation, la crise financière et les difficultés économiques qui en ont découlé pour les pays de l'OCDE ont mis à mal les budgets consacrés à l'aide. Avec la baisse des engagements au titre de l'Aide pour le commerce de 2011, les donateurs membres du CAD¹, et en particulier les pays du G-7², ont réduit leur soutien, notamment en faveur de l'infrastructure dans les pays africains. Les institutions multilatérales ont maintenu le niveau de 2010. La légère progression du soutien apporté au renforcement des capacités de production dans des secteurs comme l'agriculture, l'industrie et la banque donne à penser que les donateurs voient de plus en plus dans le développement du secteur privé un important moyen de mieux tirer parti de l'aide et de promouvoir le commerce. S'ils ont certes enregistré une baisse des financements, les pays les moins avancés (PMA) n'ont pas été les plus touchés par la baisse globale, puisque c'est dans ce groupe de revenu que le recul a été le moins marqué. L'aide aux programmes régionaux a atteint son plus haut niveau. Bien qu'il faille sans doute s'attendre à une stagnation ou à une nouvelle baisse modérée des apports, les pays du G-20 se sont engagés à maintenir le niveau des ressources affectées à l'Aide pour le commerce au-delà de 2011. Les conclusions de l'enquête de suivi OCDE/OMC montrent que la plupart des acteurs de la coopération Sud-Sud liée au commerce envisagent d'accroître leurs apports. Par ailleurs, les initiatives de coopération du secteur privé et les investissements dans la chaîne de valeur augmentent en nombre et en efficacité, et ouvrent une voie nouvelle à la participation des milieux d'affaires au renforcement des capacités en matière commerciale.

Le présent chapitre offre un aperçu général des apports d'Aide pour le commerce, des engagements et décaissements au titre de l'APD, des autres apports du secteur public (AASP) et de la coopération Sud-Sud liés au commerce, en se fondant sur les données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE (SNPC) ainsi que sur les conclusions de l'enquête de suivi OCDE/OMC. Il décrit la place de l'Aide pour le commerce au regard des autres modalités de financement du développement. On y trouve un exposé des tendances récentes ainsi que des renseignements détaillés sur ce que l'Aide pour le commerce apporte et sur ses différents bénéficiaires – par région, pays et groupe de revenu. Le chapitre s'intéresse aussi aux prestataires de l'aide : donateurs bilatéraux, donateurs multilatéraux et fournisseurs de coopération Sud-Sud liée au commerce. Les modalités financières de l'aide sont examinées – sous l'angle des dons, des prêts au titre de l'APD et des autres apports du secteur public non assortis de conditions libérales. Les perspectives de l'Aide pour le commerce sont étudiées et un certain nombre de conclusions sont avancées.

QUELLE EST LA PLACE DE L'AIDE POUR LE COMMERCE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT ?

Comme il est souligné dans le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, les échanges commerciaux sont bien souvent la seule source extérieure importante de financement du développement. L'essor du commerce et de l'investissement étranger direct (IED), appuyé par des politiques d'accompagnement, peut favoriser la croissance économique et créer de nombreux emplois. Mais pour qu'ils puissent tirer parti des possibilités offertes par les marchés régionaux et mondiaux, les pays en développement doivent être aidés à gagner en compétitivité, à réduire leurs coûts de transport et leurs coûts commerciaux, et à s'intégrer pleinement dans le système commercial international. Beaucoup d'entre eux sont confrontés à une série de difficultés du côté de l'offre et à des problèmes d'infrastructure qui limitent leur aptitude à participer au commerce international. Grâce à l'Aide pour le commerce, les pays en développement, et les PMA en particulier, peuvent plus facilement utiliser le commerce comme un moteur de croissance et de réduction de la pauvreté.

Pour faire face aux contraintes touchant au commerce, on dispose de toute une gamme d'instruments financiers. Basnet *et al.* (2012) ont étudié tout particulièrement les prêts, les dons, les fonds communs et les fonds d'affectation spéciale, et l'acheminement des crédits par le biais des institutions financières internationales. Ils ont constaté que les mécanismes de financement combinés et l'approche par « couloir » étaient particulièrement efficaces en ce qui concerne l'Aide pour le commerce. Outre l'Aide pour le commerce, les autres financements du secteur public liés au commerce sont surtout apportés par des donateurs multilatéraux à des pays à revenu intermédiaire ; les pays à faible revenu n'en reçoivent en fait que 3 %. Ces prêts non assortis de conditions libérales financent essentiellement des projets d'infrastructure, mais aussi certains programmes de renforcement des capacités de production. Pour une bonne part, le soutien au commerce est apporté par des entreprises privées à des entreprises privées. Par exemple, la Société financière internationale (SFI), qui fait partie du groupe de la Banque mondiale, finance des entreprises et des projets du secteur privé dans des pays en développement, tout en ayant un rôle de conseil. Certains donateurs contribuent aussi à la mise en place de partenariats entre des producteurs locaux et des sociétés d'envergure mondiale telles que WalMart et Danone. Des sociétés internationales de logistique s'associent à la Banque mondiale pour faciliter les échanges commerciaux. Ces formes de collaboration et d'investissement dans la chaîne de valeur sont de plus en plus fréquentes et ont un impact croissant ; elles ouvrent aussi une voie nouvelle à la participation des milieux d'affaires au renforcement des capacités en matière commerciale.

Le paysage du financement du développement évolue.

Le paysage du commerce et du développement évolue. De plus en plus, le financement de l'aide, les dépenses nationales et les politiques publiques, ainsi que l'investissement privé, doivent être considérés comme un tout. Alors que l'Aide pour le commerce a été définie en termes d'APD, d'autres sources de financement peuvent contribuer au renforcement de la capacité commerciale dans les pays à revenu faible et dans les pays à revenu intermédiaire. Les AASP offrent des prêts non assortis de conditions libérales aux pays à revenu intermédiaire essentiellement. Le secteur privé commence aussi à participer au renforcement des capacités commerciales.

Figure 2.1 Flux de financement du développement dans les pays à faible revenu

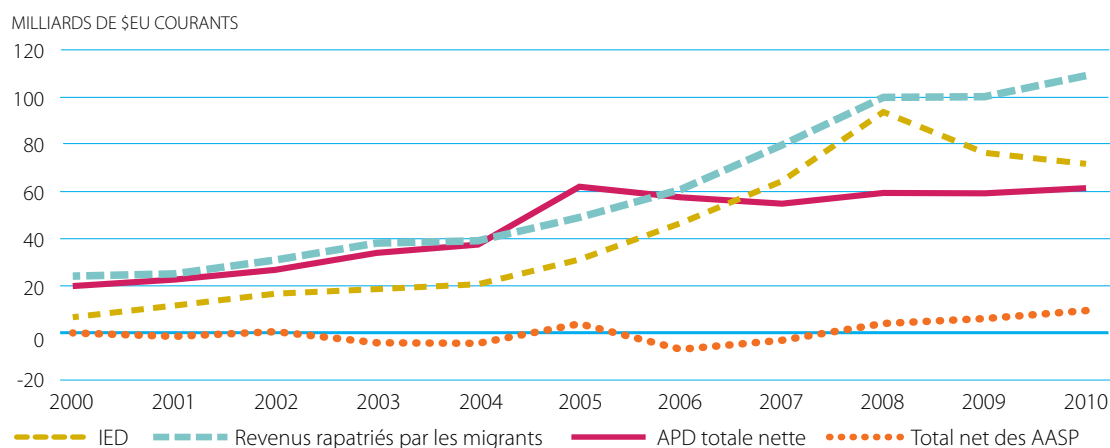
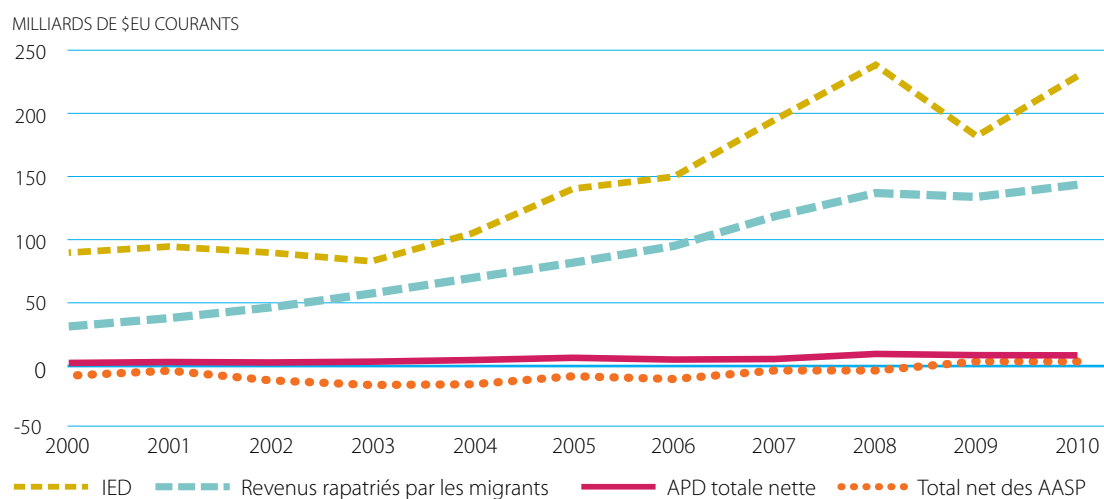


Figure 2.2 Flux de financement du développement dans les pays à revenu intermédiaire



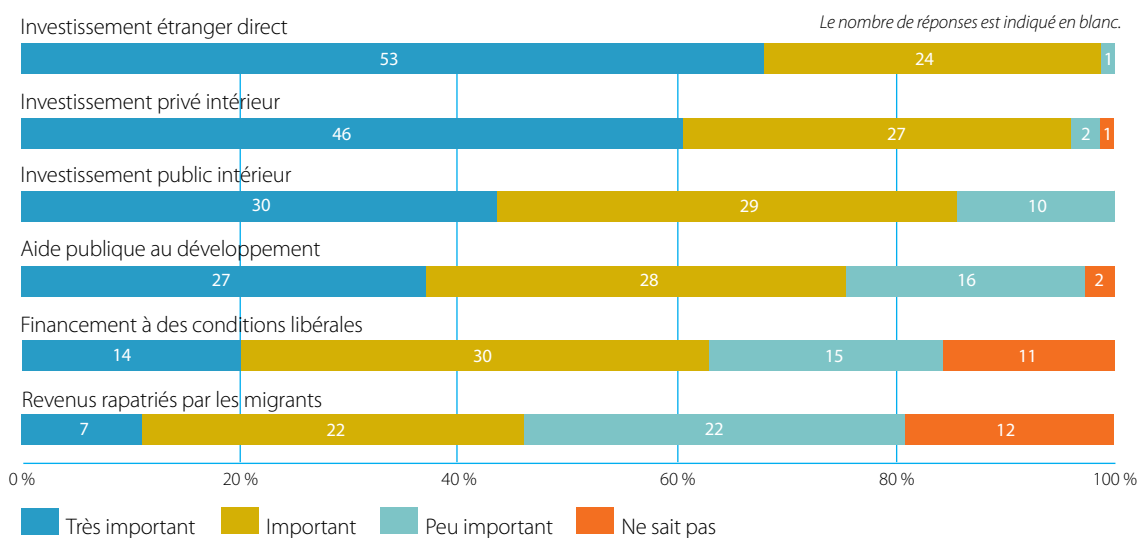
Un regain d'attention est accordé aux modes de financement du développement autres que l'aide traditionnelle. Les figures 2.1 et 2.2 confirment que l'IED et d'autres sources de capitaux privés se sont accrues depuis le début du millénaire, ce qui indique que les investisseurs voient une possibilité de rendements élevés dans les pays en développement. La figure 2.2 montre que les entrées d'IED dans les pays à revenu intermédiaire ont repris après la crise financière mondiale et que l'IED constitue pour ces pays la principale source de financement du développement, alors que l'APD n'y joue plus un rôle de premier plan. Dans les pays à faible revenu, si les envois de fonds représentent l'apport le plus important, l'APD constitue encore une part substantielle des entrées totales de capitaux. Contrairement aux pays à revenu intermédiaire, l'IED n'assure pas aujourd'hui un gros apport financier aux pays à faible revenu.

Ces flux doivent être interprétés avec discernement. Bhinda et Martin (2009) insistent sur le fait qu'il ne serait pas prudent de partir du principe que les apports privés sont nécessairement bons pour le développement. Tout d'abord, ces flux sont instables et peu prévisibles lorsqu'on les compare à l'aide. Ces auteurs font également remarquer que même avant la crise, dans de nombreux secteurs en pleine expansion, l'IED ne constituait pas un facteur durable de croissance et de réduction de la pauvreté en termes de création d'emplois, de recettes budgétaires et de transfert de technologie et de compétence.

L'investissement étranger direct est la principale source de financement du renforcement des capacités commerciales ...

La principale source de financement dont disposent les pays pour se connecter aux chaînes de valeur régionales et mondiales (figure 2.3) est l'investissement étranger direct, selon 53 pays partenaires. L'IED est suivi par l'investissement privé intérieur (46 pays) et l'investissement public intérieur (30 pays). Les donateurs bilatéraux voient également l'IED comme première source de financement (neuf pays), devant l'APD (sept pays). Les acteurs de la coopération Sud-Sud liée au commerce s'accordent sur l'importance primordiale de l'IED, sept d'entre eux y voyant la principale source de financement et six attribuant ce rôle à l'aide apportée par les partenaires Sud-Sud. En fait, pour la plupart, les donateurs tendent à mettre en avant les mérites de leurs propres instruments, les donateurs multilatéraux considérant le financement non assorti de conditions libérales comme le principal moyen de répondre aux besoins de renforcement des capacités commerciales.

Figure 2.3 Principales sources de financement selon les pays partenaires
(% de réponses)



Source : Questionnaire OCDE/OMC 2013 ; www.aid4trade.org.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932854119>

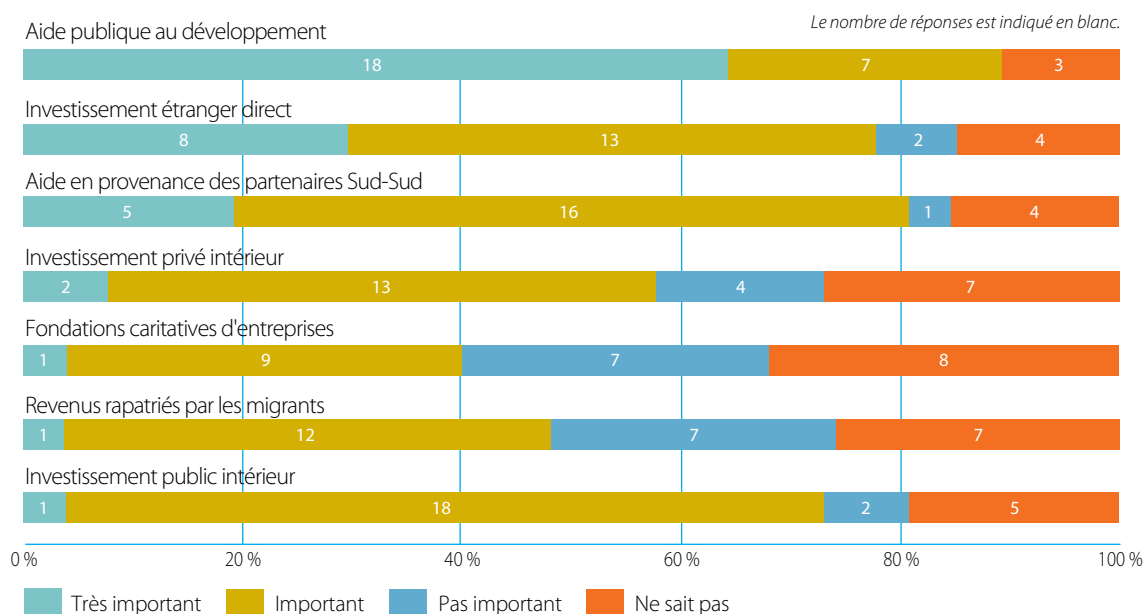
... tandis que l'APD demeure indispensable ...

Conformément aux principes qui régissent le financement du développement, la mobilisation des ressources intérieures devrait jouer un rôle majeur pour ce qui est de répondre aux besoins de financement des pays en développement, y compris en matière de renforcement des capacités commerciales, mais les partenaires comme les donateurs considèrent que l'APD présentera un grand intérêt à cet égard au cours des cinq prochaines années. Les donateurs multilatéraux aussi bien que les donateurs bilatéraux y voient la seconde source de financement. La question posée aux pays partenaires concernait non pas tant le soutien au climat des affaires, à l'infrastructure ou à d'autres biens publics que le financement permettant aux entreprises de se connecter aux chaînes de valeur. Sous cet angle, l'APD a été jugée très importante par 27 pays partenaires, et importante par 28, et sans importance par 16 (figure 2.3). S'agissant des cinq années à venir, les partenaires ont par ailleurs accordé un peu moins de poids à l'APD qu'à l'investissement étranger et qu'à l'investissement intérieur.

... en particulier pour les PMA ...

En l'absence d'un investissement public intérieur et d'une formation de capital significatifs, l'APD reste une source de financement majeure pour les entreprises des PMA. Tous les donateurs lui attribuent un rôle indispensable pour ces pays (figures 2.4 et 2.5). Les donateurs multilatéraux (10) aussi bien que les donateurs bilatéraux (18) considèrent que c'est la source de financement la plus importante. Sept fournisseurs Sud-Sud jugent qu'il s'agit de la source principale, avant l'assistance entre pays en développement.

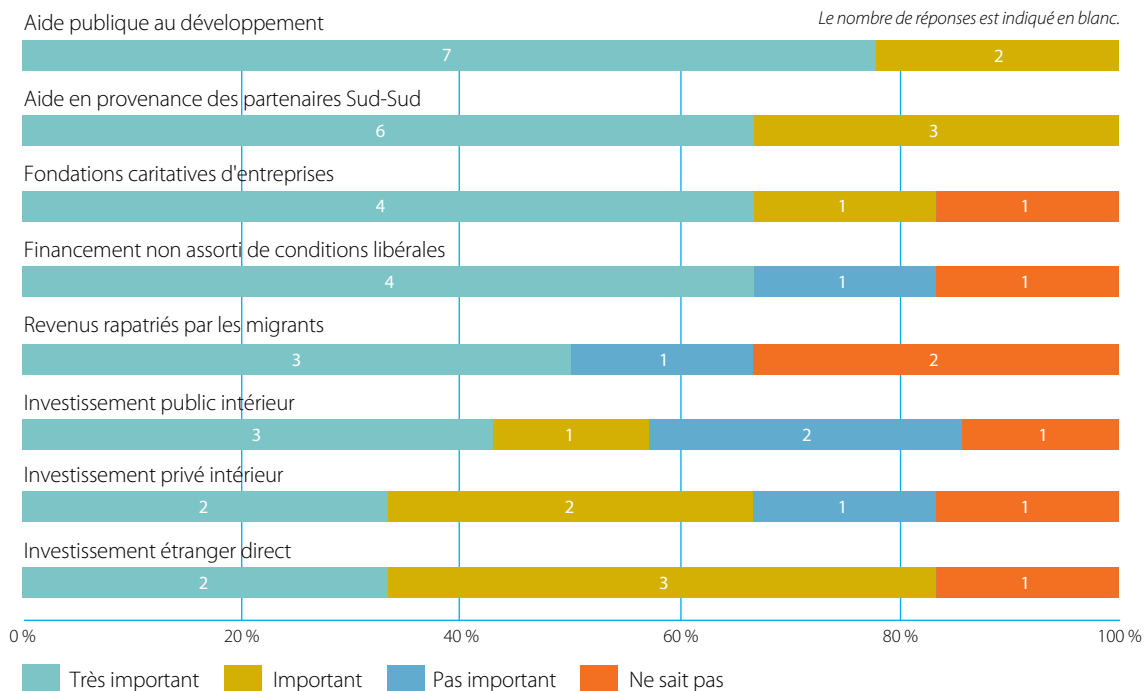
Figure 2.4 Principales sources de financement pour les pays les moins avancés, selon les donateurs bilatéraux
(% de réponses)



Source : Questionnaire OCDE/OMC 2013 ; www.aid4trade.org.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932854138>

Figure 2.5 Principales sources de financement pour les pays les moins avancés, selon les fournisseurs de coopération Sud-Sud (% de réponses)



Source : Questionnaire OCDE/OMC 2013 ; www.aid4trade.org.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932854157>

... mais elle devrait être mieux ciblée.

Comme cela s'est vérifié récemment, les apports d'APD peuvent être tout aussi incertains que variables ; ils devraient donc être ciblés de façon à permettre la mobilisation d'autres sources de financement (OCDE, 2012). Le Programme pour le changement récemment adopté par l'Union européenne souligne que l'aide au développement de l'UE devrait désormais cibler, en sus des États fragiles, les pays qui ont le plus grand besoin de financement extérieur et où l'aide au développement peut vraiment faire la différence. La coopération pour le développement devrait adopter une approche différente à l'égard des pays qui bénéficient déjà d'une croissance soutenue ou qui disposent de ressources propres suffisantes (CE, 2011).

QUELLE EST L'AMPLEUR DE L'AIDE POUR LE COMMERCE ET À QUOI EST-ELLE DESTINÉE ?

L'Aide pour le commerce a été affectée par la baisse de l'APD en 2011 ...

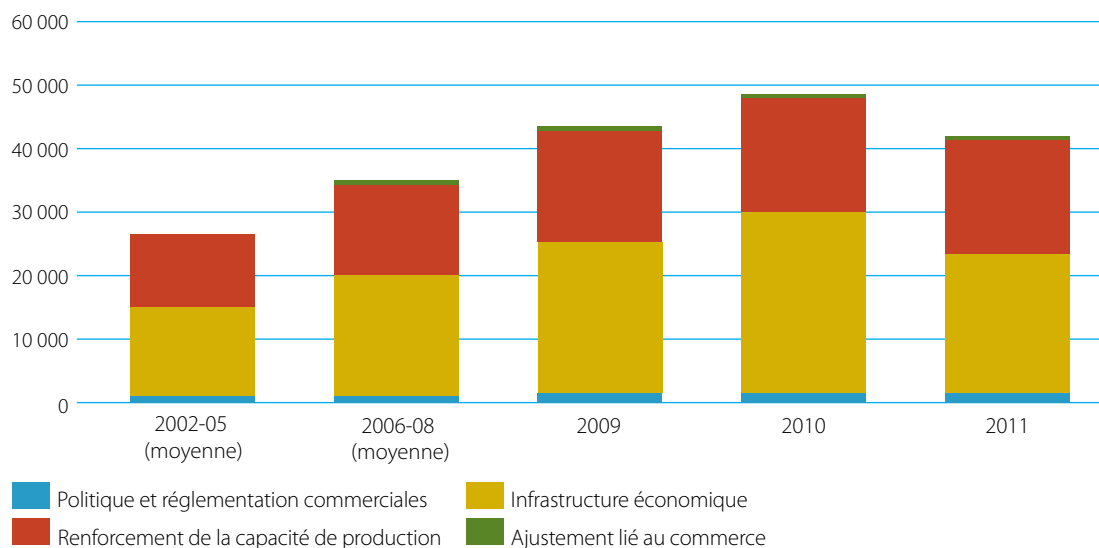
L'Équipe spéciale de l'OMC chargée de l'Aide pour le commerce a indiqué qu'un financement additionnel prévisible, durable et effectif était indispensable pour exécuter le mandat relatif à l'Aide pour le commerce (OMC, 2006:1). Les donateurs ont apporté des ressources additionnelles et l'Aide pour le commerce s'est accrue de 57 % depuis l'adoption de la base d'évaluation des progrès en la matière (à savoir la moyenne de l'Aide pour le commerce fournie entre 2002 et 2005). De plus, l'Aide pour le commerce a conservé sa part de l'APD ventilable par secteur (33 % environ), mettant ainsi fin à des décennies de baisse pour ce qui est des branches d'activité économique concernées. Cette importante augmentation a bénéficié à l'ensemble des catégories d'Aide pour le commerce ; elle a été de

61 % pour la politique et la réglementation, de 58 % pour le renforcement de la capacité de production et de 55,5 % pour l'infrastructure économique. L'aide à l'ajustement lié au commerce, l'un des moteurs de l'initiative Aide pour le commerce, s'est également accrue.

Par ailleurs, des progrès ont été réalisés pour ce qui est de rendre l'aide plus prévisible. C'est là un aspect important car l'aide est plus efficace quand on dispose à intervalles réguliers et en temps utile de renseignements détaillés sur les volumes et les allocations. De nombreux donateurs ont commencé à communiquer aux pays en développement des prévisions de décaissement et des plans d'exécution détaillés et fiables sur trois à cinq ans. Toutefois, une étude récente a indiqué que plusieurs donateurs se heurtent à des contraintes juridiques et administratives ainsi qu'à l'incertitude des allocations futures et qu'ils éprouvent par conséquent des difficultés pour améliorer la prévisibilité de leur aide (OCDE, 2012). Néanmoins, plusieurs travaux (OCDE, 2011 ; Basnet *et al.*, 2012 ; Helbe *et al.*, 2012) montrent que l'Aide pour le commerce est bien ciblée et efficace. La question clé pour la communauté de l'Aide pour le commerce est maintenant de savoir si les résultats obtenus et le niveau actuel de l'aide pourront s'inscrire dans la durée.

En termes réels, le total des engagements au titre de l'APD a reculé en 2011. Par voie de conséquence, les engagements ventilables par secteur ont baissé de 11 % cette année-là par rapport à 2010 (tombant de 138 milliards de dollars EU à 122 milliards de dollars EU). L'Aide pour le commerce a été encore plus gravement touchée, avec une perte de 14 % qui l'a ramenée à 41,5 milliards de dollars EU (figure 2.6). C'est la première fois que les engagements au titre de l'Aide pour le commerce ont reculé par rapport à la période de référence. Une année ne saurait toutefois constituer une tendance, et la baisse des chiffres agrégés dissimulent d'importants changements au niveau sectoriel qui traduisent l'évolution des priorités des donateurs. De plus, il se trouve que les chiffres pour 2011 sont comparables aux engagements pour 2008 et 2009, ce qui indique peut-être que les engagements pour 2010, d'un montant de 48 milliards de dollars EU, étaient exceptionnellement élevés.

Figure 2.6 Engagements au titre de l'Aide pour le commerce
(Millions de \$EU constants, 2011)



Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

... mais l'aide au renforcement de la capacité de production continue de croître ...

Du fait du rang de priorité de plus en plus élevé que les donateurs assignent au développement du secteur privé (voir chapitre 1), en 2011, l'aide allouée au renforcement de la capacité de production a augmenté de 171 millions de dollars EU pour atteindre 18,2 milliards de dollars EU (figure 2.6). La figure 2.7 montre que l'agriculture, la pêche et la sylviculture ont reçu près de 60 % (10,6 milliards de dollars EU) du total, ce qui représente un doublement par rapport à la période de référence (5,3 milliards de dollars EU). De 17 % environ au début des années 1980, la part de l'APD affectée à l'agriculture a décliné pour tomber à 3 % en 2005. Devant la crise alimentaire de 2007-2008, toutefois, les donateurs ont réagi en accroissant leur soutien au secteur agricole (OCDE, 2010a). Les projets d'aide dans le domaine agricole se sont distingués par l'importance de la place faite à la pauvreté rurale et à la sécurité alimentaire. C'est ainsi que dans le cadre de l'un des plus grands projets notifiés en 2011, la Banque mondiale a engagé 1 milliard de dollars EU pour des prêts à l'Inde en faveur du développement agricole au titre d'un programme national de garantie des moyens de subsistance des populations rurales. Le gouvernement des États-Unis a fourni un soutien à l'Afghanistan pour l'amélioration des pratiques dans les domaines de la technologie et de la gestion, l'idée étant de promouvoir la résistance des systèmes de production et de subsistance par une meilleure efficacité organisationnelle et commerciale. En matière de sécurité alimentaire, l'UE consacre 139 millions de dollars EU à l'aide aux populations pauvres et vulnérables en situation de fragilité dans des pays comme l'Afghanistan, la République démocratique du Congo, la République populaire démocratique de Corée, Haïti, le Libéria, Madagascar, le Pakistan et le Soudan.

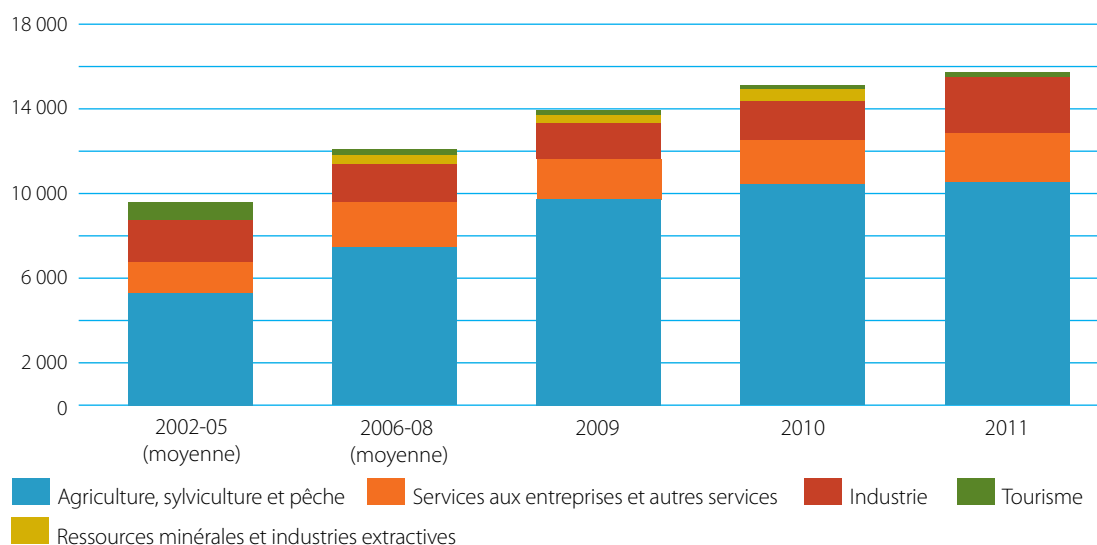
... au profit d'un ensemble de secteurs économiques, dont l'agriculture et les services fournis aux entreprises ...

Nombre de projets ont une finalité commerciale clairement définie. C'est ainsi que l'UE s'est engagée à apporter à la Tanzanie 21 millions de dollars EU pour l'aider à faire reculer durablement la pauvreté par une meilleure participation des petits paysans et producteurs aux échanges commerciaux. Au Mozambique, la Suisse encourage un essor du secteur privé en faveur des populations pauvres par une action de promotion de l'investissement et du commerce axée sur certaines niches. En Ouzbékistan, l'Autriche soutient la certification de commerce équitable de fruits et légumes. Avec l'appui de la Finlande, la Namibie étudie la possibilité d'élargir les débouchés de ses produits carnés. L'Espagne, quant à elle, soutient un certain nombre de projets de certification de commerce équitable de produits agricoles en Amérique latine.

L'accès aux services financiers est indispensable au développement du secteur privé. En 2011, les donateurs ont apporté 2,65 milliards de dollars EU pour épauler le développement des institutions bancaires et des services financiers dans les pays en développement, ce qui représente une part de 6 % du total de l'Aide pour le commerce qui est allée aux banques centrales, aux intermédiaires financiers du secteur formel, aux lignes de crédit et aux coopératives de microcrédit et de crédit.

En plus du crédit, un climat des affaires et de l'investissement favorable passe par des associations professionnelles, une réforme du cadre juridique et réglementaire, le renforcement des capacités institutionnelles du secteur privé et des conseils, une information relative à l'activité commerciale, et un réseautage des secteurs public et privé lors de foires commerciales. Ces services aux entreprises ont bénéficié en 2011 d'un financement de 2,2 milliards de dollars EU, en hausse régulière sur ces dernières années, soit 55 % de plus que pour la période de référence (1,4 milliard de dollars EU). Les États-Unis, par exemple, ont fait à la Jordanie des dons d'un montant total de 82 millions de dollars EU pour aider les entreprises du pays à prendre pied sur les marchés intérieur et international grâce à un gain de productivité, une meilleure gouvernance et un recours à des technologies et des méthodes de commercialisation modernes.

Figure 2.7 Aide au renforcement de la capacité de production
(Millions de \$EU constants, 2011)



Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

Les programmes de renforcement de la capacité entrepreneuriale prévoient des activités qui visent à aider les entreprises et les associations professionnelles à s'ouvrir au marché international. Le Centre du commerce international (ITC) a décaissé plus de 64 millions de dollars EU pour renforcer la capacité de production des entreprises et les aider à prendre part au commerce international, et il a lancé en outre une initiative majeure destinée à favoriser l'approvisionnement auprès de fournisseurs et de prestataires femmes.

... et le soutien des petites et moyennes entreprises des pays en développement ...

Du fait de l'essor des chaînes de valeur, l'aide au développement industriel s'est accrue plus fortement que celle apportée à d'autres secteurs de la production. L'aide à l'industrie a ainsi totalisé 2,2 milliards de dollars en 2011. L'essentiel de cette aide vise à promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME). La croissance rapide des PME constitue un puissant moteur de création d'emplois dans un grand nombre d'économies différentes ; pourtant, plus des deux tiers des PME des pays en développement n'ont pas accès aux services du secteur financier formel. Cette défaillance du marché (mesurée par l'importance de l'écart entre la demande et l'offre de services financiers pour les PME) contrarie grandement les efforts déployés en vue de faciliter une reprise forte et durable au plan mondial. Le G-20 a récemment abordé le problème en lançant une opération en faveur du financement des PME afin de trouver des moyens de permettre aux gouvernements et institutions publiques de favoriser le financement privé en faveur des PME des pays en développement. En 2011, cette initiative a bénéficié d'engagements de la part du Canada, de la Corée, des États-Unis et de la Banque interaméricaine de développement.³

Certains donateurs soutiennent la réalisation de conditions-cadres propices à la croissance des PME et à l'emploi, à l'exemple de l'Allemagne qui, dans ce domaine, a accordé 24 millions de dollars EU de dons au Nigéria. De même, le Japon a octroyé au secteur financier du Bangladesh un prêt de 63 millions de dollars EU destiné au développement des PME. D'autres contribuent à renforcer la compétitivité des PME. Le Japon a un projet de 376 millions de dollars EU qui se propose d'encourager les PME indiennes à économiser l'énergie. D'autres initiatives ont des objectifs sectoriels.

C'est ainsi que l'UE aide la Jordanie à renforcer son secteur tertiaire par la création d'entreprises durables génératrices de valeur afin qu'il devienne plus efficace et plus en prise sur le marché mondial. Le Canada contribue à reconstruire le secteur privé haïtien par le biais du développement des exportations, l'objectif principal étant d'encourager la fabrication artisanale de cadeaux et d'éléments de décoration intérieure destinés à l'exportation. L'aide au renforcement du secteur privé apportée dans le cadre de nombre de ces projets vise clairement à réaliser une série d'objectifs de développement tels que la réduction de la pauvreté.

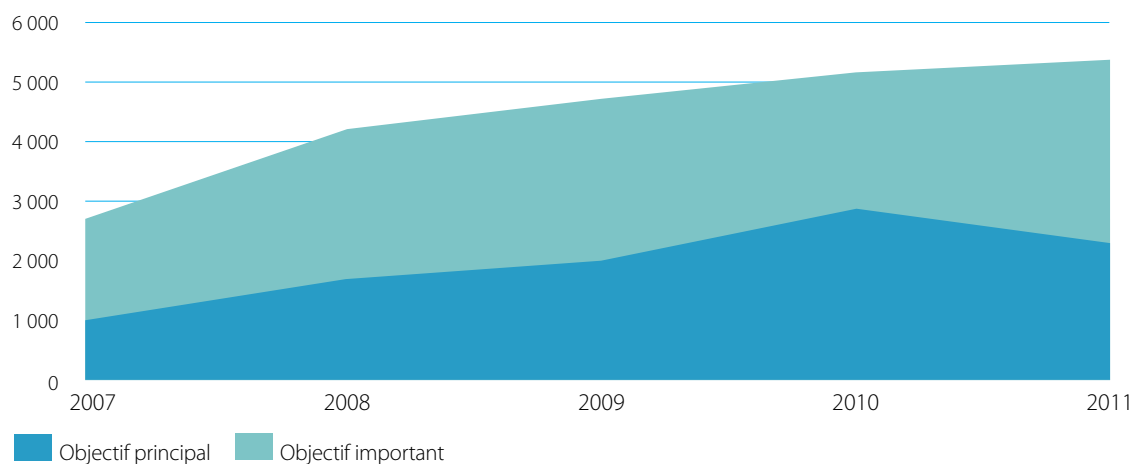
D'autres domaines d'activité, comme l'industrie extractive et le tourisme, attirent beaucoup moins les donateurs. Le soutien au secteur minier a connu un déclin progressif, tombant de 852,8 millions de dollars EU (période de référence) à 416 millions de dollars EU en 2011. Il faut sans doute y voir l'effet de la disponibilité d'autres sources de financement et du degré de viabilité commerciale des activités minières. L'aide à la politique et à la gestion administrative du tourisme a elle aussi diminué progressivement au cours des années écoulées ; elle n'a atteint que 121 millions de dollars EU en 2011, soit une progression de seulement 6 % par rapport à la période de référence. Le tourisme est l'un des trois principaux secteurs d'exportation dans la plupart des pays en développement et c'est le premier secteur d'exportation pour au moins 11 PMA. Ce secteur emploie une main-d'œuvre abondante et a des effets d'entraînement sur de nombreuses composantes de l'économie.

... et l'aide au développement du commerce a doublé au cours des quatre dernières années.

Lorsque l'OCDE et l'OMC ont commencé à suivre l'évolution de l'Aide pour le commerce, le Système de notification des pays créanciers de l'OCDE a été modifié pour permettre aux composantes des projets de renforcement de la capacité de production d'être identifiées comme relevant du développement du commerce (au moyen du « marqueur du développement du commerce »). Ce marqueur permet d'identifier les activités dont le développement du commerce constitue « l'objectif principal » ou un « objectif important ». Les derniers chiffres (figure 2.8) montrent que l'aide au renforcement de la capacité de production visant à développer le commerce a doublé entre 2007 et 2011, passant de 2,6 milliards de dollars EU à 5,4 milliards de dollars EU. S'il y a eu une baisse (de 2,9 milliards de dollars EU à 2,25 milliards de dollars EU en 2011) du financement des programmes ayant pour objectif principal le développement du commerce, le mouvement a été intégralement compensé par l'augmentation du financement pour lequel le développement du commerce constituait un objectif important. Cela veut dire que la part de l'aide affectée aux activités de renforcement de la capacité de production ayant pour objectif principal ou important de développer le commerce a atteint près de 30 %, contre 23 % en 2007.

Dans le secteur des services fournis aux entreprises, une forte proportion des programmes d'aide vise à développer le commerce. En fait, sur la période 2010-2011, en moyenne, les sommes allouées sont allées, pour une bonne moitié, à des activités ayant le développement du commerce pour principal objectif, et pour dix autres pour cent à des activités pour lesquelles le développement du commerce était un objectif important. Toujours en 2010-2011, la moitié de l'aide à l'industrie a servi à promouvoir le commerce et près du tiers de l'aide au tourisme a eu pour principal objectif de développer le commerce, dix autres pour cent étant destinés à développer le commerce à titre d'objectif important. Le développement du commerce est une préoccupation bien moins présente en ce qui concerne l'agriculture. Six pour cent seulement de l'aide à l'agriculture avaient pour finalité principale de favoriser le commerce en 2010-2011, même si pour 12 autres pour cent, le développement du commerce était un objectif important. Dans l'ensemble, les chiffres montrent que l'essor du secteur privé et le renforcement de la capacité de production retiennent de plus en plus l'attention des donateurs et que, dans ce contexte, le volet développement du commerce occupe une place de plus en plus grande.

Figure 2.8 Marqueur du développement du commerce
(Millions de \$EU constants, 2011)

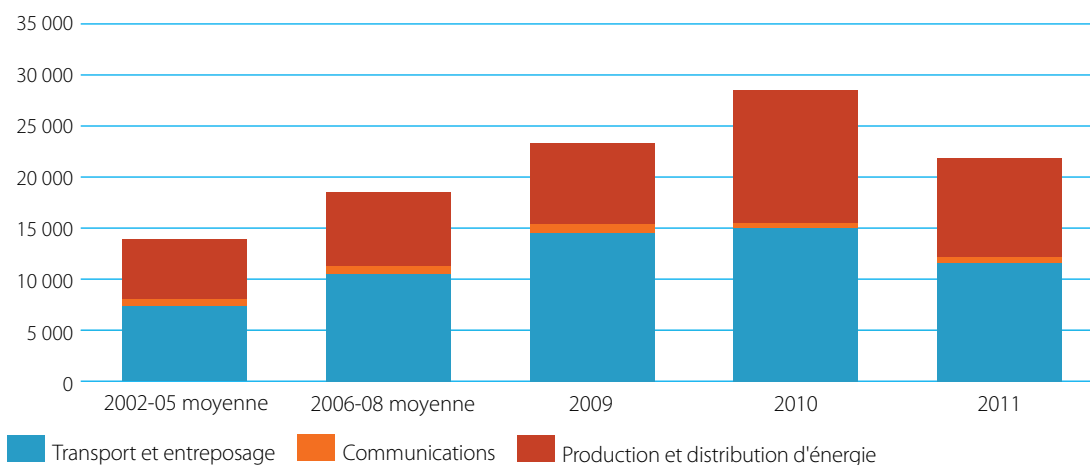


Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

L'aide à l'infrastructure économique diminue ...

Le recul de l'Aide pour le commerce en 2011 a surtout concerné l'infrastructure économique. Dans ce domaine, l'aide tend à être plus instable en raison de l'importance des engagements liés aux investissements ponctuels dans les grands projets d'infrastructure. Bien que l'infrastructure économique ait encore reçu la plus large part de l'Aide pour le commerce (53 %), sa dotation est tombée de 28,6 milliards de dollars EU en 2010 à 22 milliards de dollars EU en 2011, soit une perte de 6,6 milliards de dollars EU (23 %). Ce recul s'explique par la baisse du soutien aux secteurs du transport (ferroviaire) et de l'énergie (transport de l'électricité), bien que tous deux aient attiré d'importants investissements en 2010, portant alors le montant de l'aide globale à l'infrastructure économique à un niveau record de 28,6 milliards de dollars EU. Ces secteurs continuent de bénéficier de la plus grande partie des financements, un peu plus de la moitié (11,5 milliards de dollars EU) allant aux transports, et 44 % (9,7 milliards de dollars EU) à l'énergie, mais seulement 3 % (617,5 millions de dollars EU) aux communications (figure 2.9).

Figure 2.9 Aide à l'infrastructure économique
(Millions de \$EU constants, 2011)



Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

... en particulier pour le transport de l'électricité et le chemin de fer ...

Les apports d'aide au transport de l'électricité (construction de l'infrastructure de distribution depuis la source jusqu'à l'abonné) ont été exceptionnellement élevés en 2010, avec un montant de 4,3 milliards de dollars EU. Y ont contribué plusieurs grands projets, dont un prêt de 454 millions de dollars EU du Japon à l'Indonésie pour le « renforcement de la fiabilité de la distribution de l'électricité » et un prêt de 286 millions de dollars EU du Japon au Pakistan pour « l'amélioration de la qualité de la distribution d'électricité ». La Banque mondiale a également accordé un prêt au Kenya, de 211 millions de dollars EU, pour lui permettre d'accroître la capacité, l'efficacité et la qualité de la distribution de l'électricité et d'élargir l'accès à l'énergie, ce prêt s'inscrivant dans un plan à plus long terme de financement de la construction d'une centrale thermique de 280 mégawatts. De même, le Bangladesh, l'Égypte, l'Éthiopie, la Tanzanie et le Viet Nam ont bénéficié d'importants engagements. Alors que 12 projets avaient donné lieu à des engagements de plus de 100 millions de dollars EU en 2010, on n'en comptait plus que 4 en 2011, pour un total de ressources affectées au transport réduit pratiquement de moitié (2,5 milliards de dollars EU). Au titre des projets, il convient de citer un prêt de 232 millions de dollars EU du Japon à l'Inde pour le projet de modernisation du réseau de transport de l'électricité de l'État du Madhya Pradesh et un prêt du même montant, toujours du Japon à l'Inde, pour l'amélioration du réseau de distribution à haute tension en milieu rural. La Banque mondiale a accordé des prêts d'un montant de 148 millions de dollars EU au Bangladesh pour l'électrification de zones rurales et l'énergie renouvelable, et de 106 millions de dollars EU à la Bolivie pour l'infrastructure électrique.

De la même façon, en 2010, l'aide apportée à l'infrastructure ferroviaire, à l'équipement des voies, à l'achat de locomotives, au transport ferroviaire léger (trams) et aux réseaux souterrains s'est élevée à plus de 4,2 milliards de dollars EU, dont 2,5 milliards de dollars EU sous forme de prêts du Japon à l'Inde pour la construction d'un corridor réservé au fret, l'extension du réseau de transport rapide de masse de New Delhi et la construction d'autres réseaux de transport.⁴ D'autres prêts d'un demi-milliard de dollars EU ont été consentis par le Japon à la Turquie pour la construction du tunnel ferroviaire sous le Bosphore, qui reliera pour la première fois les parties asiatique et européenne d'Istanbul.⁵ En 2011, par contre, les apports au chemin de fer atteignaient à peine 833 millions de dollars EU. Le Japon a fourni 249 millions de dollars pour soutenir la construction du métro de Bangalore en Inde. La France a aussi été un des principaux donateurs dans le domaine ferroviaire, avec des prêts pour le projet urbain intégré du centre-est de Medellin, en Colombie (187 millions de dollars EU) et la construction de la seconde ligne de métro de Saint-Domingue en République dominicaine (155 millions de dollars EU).

... mais on constate un soutien accru au transport routier ...

Côté positif, le soutien au transport routier a atteint son niveau le plus élevé en 2011 avec 8,8 milliards de dollars EU, soit 40 % de l'aide totale à l'infrastructure économique. Buys, Deichmann et Wheeler (2006) et Shepherd et Wilson (2008) ont estimé que l'amélioration du réseau routier peut avoir une incidence très positive sur le volume des échanges. Le Japon a accordé des prêts de 454 millions de dollars EU aux Philippines pour l'entretien du réseau national et de 395 millions de dollars EU à Sri Lanka pour la construction d'une voie rapide à Colombo. En Afghanistan, la Banque asiatique de développement (BAsD) a accordé un prêt de 340 millions de dollars EU pour l'amélioration du réseau routier, dont la réfection du tronçon Qaisar-Bala Murghab (90 km) de la route Herat-Andkhoy, l'opération couvrant aussi la gestion du projet et du marché, la supervision et le suivi des travaux, le dispositif de sécurité, et les travaux connexes de développement communautaire ; ce projet contribuera à restaurer le réseau routier primaire, endommagé par deux décennies de conflit et d'absence d'entretien.

Toutefois, le niveau global du soutien au transport routier pourrait être surestimé eu égard aux difficultés que connaît actuellement le plus grand des projets engagés en 2011 – la construction d'un pont polyvalent au-dessus du fleuve Padma au Bangladesh – pour un montant de 2,9 milliards de dollars EU, destiné à relier les régions sud-ouest aux régions nord et est du pays. Après que la Banque mondiale eut engagé 660 millions de dollars EU pour ce projet en 2011, en février 2013, le gouvernement bangladais a informé la Banque mondiale qu'il retirait sa demande de financement auprès de l'Association internationale de développement (IDA). L'Agence japonaise de coopération pour le développement (JICA) et la BAsD ont aussi engagé, respectivement, 429 millions de dollars EU et 76 millions de dollars EU pour ce projet en 2011.

... et pour les centrales électriques alimentées au charbon ...

Parallèlement à une baisse générale de l'aide au secteur énergétique, on a assisté à un retour du soutien aux centrales électriques alimentées au charbon, à contre-courant de la tendance antérieure qui avait vu l'intérêt des donateurs évoluer en faveur des sources d'énergie renouvelable. Le Japon a fourni pratiquement la totalité des 1,2 milliard de dollars EU alloué à la construction de centrales électriques au charbon. Sur ce montant, le projet de construction de la centrale thermique de Nghi Son⁶ au Viet Nam et le projet d'installation d'un système de désulfurisation des émissions de la centrale thermique Nikola Tesla, la plus grande de ce type en Serbie, se sont élevés, respectivement, à 880,5 millions de dollars EU et 354 millions de dollars EU ; ce dernier projet doit réduire les émissions de polluants et améliorer l'efficacité énergétique.⁷

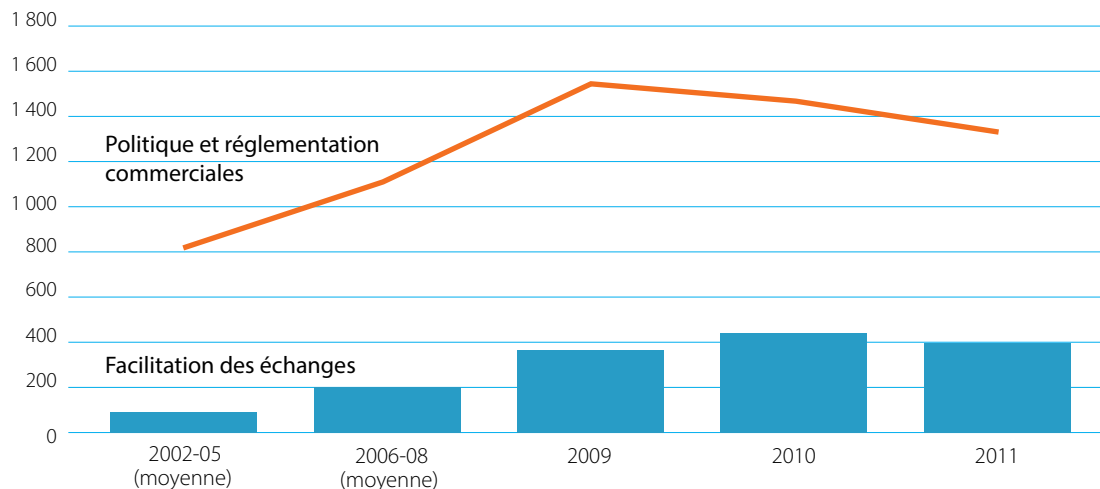
... l'aide à la politique et à la réglementation commerciales s'est réduite ...

L'Aide pour le commerce, dans son acception étroite de soutien à la politique et à la réglementation commerciales, a attiré 1,3 milliard de dollars EU en 2011, soit 3 % de la totalité de l'Aide pour le commerce (figure 2.10). En dépit de plusieurs années de croissance impressionnante, cette composante a reculé de 18,4 % entre 2010 et 2011. La politique et la planification commerciales comprennent le soutien aux ministères et administrations chargés de la politique commerciale, la réforme de la législation et de la réglementation en matière commerciale, l'analyse de la politique commerciale et la mise en œuvre des accords commerciaux multilatéraux – obstacles techniques au commerce (OTC) et mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), par exemple. Elles couvrent aussi les coûts liés à l'intégration du commerce dans les stratégies nationales de développement (études stratégiques sur la réduction de la pauvreté, par exemple). La politique et la planification commerciales constituent le sous-secteur qui a bénéficié du plus gros apport en 2011 (697 millions de dollars EU).

Seize millions de dollars EU ont été engagés pour appuyer la participation effective des pays en développement aux négociations commerciales multilatérales, y compris la formation des négociateurs, l'étude d'impact des négociations et le financement du coût de l'accession à l'OMC. La composante éducation/formation, qui couvre à la fois la mise en valeur des ressources humaines et des programmes universitaires d'enseignement commerciale, s'élève à 39 millions de dollars EU. Le soutien à tous les domaines de la politique commerciale a progressé depuis la période de référence, à l'exception des négociations multilatérales. En raison sans doute de l'impasse dans laquelle se trouve le Cycle de Doha, l'aide aux négociations a reculé de 15 % en 2011 par rapport à 2010 et de 4 % par rapport à la période de référence.

En 2011, le plus vaste projet de soutien à la politique et à la réglementation commerciales a fait l'objet d'un engagement de 125 millions de dollars EU de la part des Pays-Bas pour le financement de l'Initiative pour le commerce international durable, qui encourage des filières commerciales mises en œuvre par le biais d'organisations non gouvernementales (ONG). Les Pays-Bas apportent par ailleurs 41 millions de dollars EU à une initiative de soutien

Figure 2.10 Aide à la politique et à la réglementation commerciales
(Millions de \$EU constants, 2011)



Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

des producteurs à l'échelle mondiale, un partenariat public-privé qui vise à mettre en place et à soutenir des chaînes d'approvisionnement agricoles. L'Union européenne a apporté 28 millions de dollars EU à l'Égypte pour aider le Ministère de l'industrie et du commerce à appliquer (de 2011 à 2013) des réformes clés destinées à améliorer l'intégration du pays dans l'économie régionale et mondiale ; elle a de même fourni 21 millions de dollars EU pour aider les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à faire face aux obstacles techniques au commerce. Le Canada finance une série d'études par pays dont l'objet est de mieux cerner la nature et l'ampleur du piratage des supports optiques au Brésil, en Inde et en Afrique du Sud.⁸

... et l'aide à la facilitation des échanges a faibli après des années de croissance régulière.

L'aide à la facilitation des échanges couvre le soutien apporté à la simplification et à l'harmonisation des procédures d'importation et d'exportation au plan international (évaluation en douane, procédures de licence, paiements et assurance), à la modernisation des services douaniers et à la réforme tarifaire. Les engagements à ce titre ont beaucoup progressé ces dernières années, de 365 % depuis la période de référence 2002-2005, pour se chiffrer à 381 millions de dollars EU en 2011. La baisse de 10 % enregistrée en 2010 a toutefois été inférieure au recul de 14 % de l'ensemble des engagements au titre de l'Aide pour le commerce (figure 2.10). L'Afrique a largement bénéficié de l'augmentation des engagements pour l'aide à la facilitation des échanges. En 2011, les engagements pour ce continent s'élevaient à 200 millions de dollars EU, soit un facteur d'accroissement de 17 par rapport à la période de référence. La même année, les apports aux Amériques atteignaient 62 millions de dollars en raison du soutien de l'UE aux pays des Caraïbes. Les montants destinés à l'Asie ont fluctué au fil des années, pour n'être plus que de 39 millions de dollars en 2011, alors que l'Europe bénéficiait d'apports en hausse (35 millions de dollars EU) par rapport aux années précédentes. Enfin, l'aide à l'Océanie perdait près de 40 millions de dollars EU pour tomber à 6 millions de dollars EU en 2011, après que l'UE eut engagé 40 millions de dollars EU en 2010 pour un projet destiné à renforcer l'intégration économique de la région Pacifique au moyen du commerce.

Les donateurs ont alloué 168 millions de dollars EU (44 % du total) à des programmes régionaux de facilitation des échanges et 40 millions de dollars EU à des programmes multi-pays en 2011.⁹ Le Danemark a apporté 24 millions de dollars EU pour un programme destiné, au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Rwanda,

Tanzanie et Ouganda), à encourager l'intégration économique par la création d'un marché commun susceptible de promouvoir la croissance économique. Cinq donateurs (Danemark, Japon, Suisse, UE et Groupe de la Banque mondiale) ont fourni 86 % de l'aide totale à la facilitation des échanges. L'UE a financé le programme le plus ambitieux – près de 95 millions de dollars EU –, visant à mettre en place un marché régional concurrentiel dans le cadre des accords de partenariat économique en Afrique.¹⁰ La contribution de 52 millions de dollars EU de la Banque mondiale à la facilitation des échanges est allée pour l'essentiel au Cameroun (11,2 millions de dollars EU), au Ghana (20 millions de dollars EU) et au Rwanda (plus de 17,5 millions de dollars EU). La Suisse a apporté 33,2 millions de dollars EU et le Danemark 30 millions de dollars EU pour des programmes à l'échelle mondiale. Le Japon a fourni 26 millions de dollars EU, dont 20 ont servi à financer des activités de coopération technique dans la région Asie.

Les donateurs fournissent une information et une assistance pour les importations sur leurs propres marchés ...

Page (2011) a fait remarquer que l'insuffisance des renseignements sur les marchés créait des difficultés aux producteurs des pays en développement et a affirmé qu'une poignée seulement de donateurs bilatéraux offrait une information et une assistance spécifiques en ce qui concerne les importations sur leurs propres marchés. L'auteur y a vu là une importante lacune, car les donateurs sont parmi les mieux placés pour communiquer ce type de renseignements. Des signes montrent toutefois que le comportement des donateurs à cet égard commence à évoluer. Le Canada et la Suisse ont accru leur appui en matière d'information sur leurs marchés en 2011 et ont offert des renseignements et une assistance spécifiques pour ce qui est des importations sur leurs propres marchés.

La Suisse a engagé 31 millions de dollars EU en faveur du Programme suisse de promotion des importations (SIPPO) dans le cadre de sa coopération pour le développement économique. Le SIPPO aide les importateurs de la Suisse et de l'UE à trouver des partenaires appropriés et des produits de qualité supérieure dans certains pays en développement ou en transition. Les services consultatifs du SIPPO, qui sont axés sur les importations de produits des secteurs alimentaire et non alimentaire et de produits du tourisme durable, sont assurés dans 14 pays sur 4 continents. Les Pays-Bas ont apporté 208 millions de dollars EU au Centre pour la promotion des importations en provenance des pays en développement (CBI) aux fins de la promotion du commerce en Afrique. Le CBI est un organisme du Ministère néerlandais des affaires étrangères qui aide les producteurs/exportateurs à prendre pied sur le marché des Pays-Bas. Le CBI apporte aussi son appui aux organismes de soutien aux entreprises pour qu'ils puissent renforcer leurs moyens et il agit comme intermédiaire entre fournisseurs et acheteurs. Ouvert depuis 2004, l'Export Helpdesk (bureau pour l'aide à l'exportation) de l'UE est le point d'accès unique à l'information en ligne destinée aux entreprises des pays en développement qui souhaitent exporter vers l'Europe.

... et renforcent leur aide à l'ajustement lié au commerce.

Grâce à l'aide à l'ajustement lié au commerce, les pays peuvent mieux faire face aux coûts liés à la libéralisation des échanges tels que les réductions tarifaires, l'érosion des préférences ou la détérioration des termes de l'échange. En 2007, un code-objet spécifique a été ajouté au SNPC pour le suivi des ressources consacrées à l'ajustement. Alors qu'à l'origine seuls deux membres communiquaient des renseignements, on en compte aujourd'hui trois fois plus. Les apports au titre de l'ajustement lié au commerce se sont chiffrés à près de 63 millions de dollars EU en 2011.

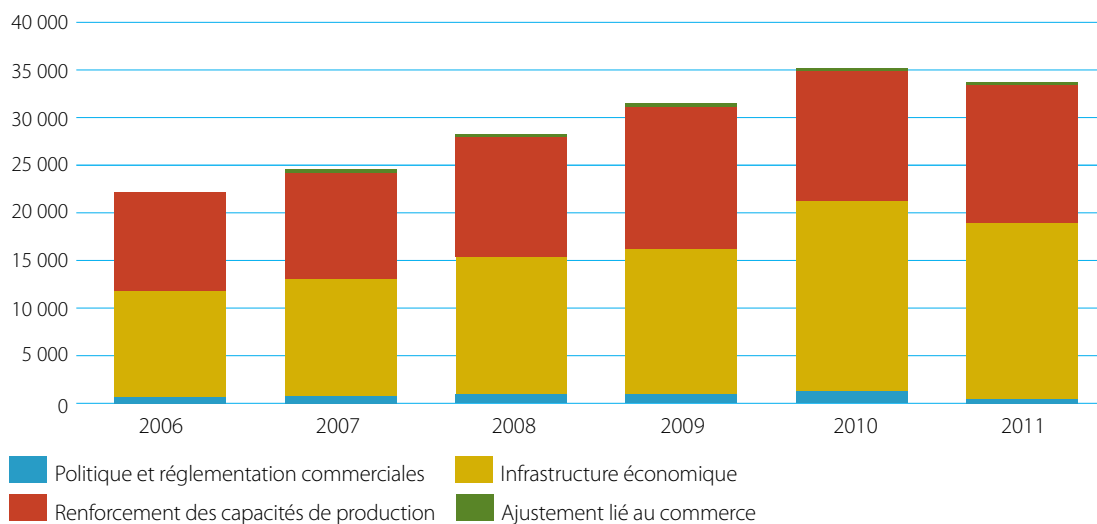
L'Union européenne est le premier fournisseur d'aide à l'ajustement lié au commerce. La réforme du régime sucrier de l'UE de 2006 a entraîné la suppression des contingents de production et la baisse progressive du prix garanti par l'UE. En conséquence, les pays signataires du protocole sur le sucre de l'UE ont dû prendre des mesures pour améliorer la compétitivité de leurs filières de la canne à sucre et atténuer les conséquences socio-économiques de

la réforme. En 2006, la Commission européenne a annoncé la mise en place d'un plan d'aide sur huit ans : les Mesures d'accompagnement en faveur des pays signataires du Protocole sur le sucre (MAS), au titre duquel, en 2011, 43 millions de dollars EU ont été engagés en faveur du secteur sucrier jamaïcain afin de développer et maintenir une industrie de la canne à sucre durable portée par le secteur privé.¹¹ Ce soutien représente près de 70 % de l'aide à l'ajustement lié au commerce, encore que la Finlande et la Suisse apportent aussi leur contribution pour des montants respectifs de 10,7 millions de dollars EU et 7,5 millions de dollars EU.

Cent soixante-quatorze milliards de dollars EU d'Aide pour le commerce ont été mobilisés depuis 2006.

Les versements au titre de l'Aide pour le commerce ont été moins touchés par le recul de l'APD enregistré en 2011. Ces versements, d'un montant de 33,5 milliards de dollars EU, ont perdu 3,7 % en termes réels (figure 2.11). Du fait d'engagements plus élevés les années précédentes, l'infrastructure économique s'est taillé la part du lion des décaissements, avec 17,7 milliards de dollars EU. Toutefois, comme pour les engagements, les versements en faveur de l'infrastructure ont été particulièrement affectés par la baisse des dépenses, avec un recul de 1 milliard de dollars EU par rapport à 2010. Avec une légère progression, l'aide au renforcement des capacités de production (14,8 milliards de dollars EU), s'est pratiquement maintenue à son niveau de 2010. Les versements concernant la politique et la réglementation commerciales ont fléchi de 300 millions de dollars EU, tombant de 1,2 milliard de dollars EU en 2010 à 982 millions de dollars EU en 2011.

Figure 2.11 Versements au titre de l'Aide pour le commerce
(Millions de \$EU constants, 2011)



Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

Les versements ont augmenté de 53 % de 2006 à 2011. Au total, 174 milliards de dollars EU ont été décaissés durant la période. Dix pays se sont partagé 35 % du montant ; il s'est agi en particulier de pays du continent asiatique, qui a été généralement le plus grand bénéficiaire régional des engagements. L'Inde arrive en tête, avec 11 milliards de dollars EU (6,4 % du total), suivie par le Viet Nam avec un peu plus de 9 milliards de dollars EU (5,3 %) et l'Afghanistan avec

8,2 milliards de dollars EU (4,7 %). Certains versements peuvent correspondre à des priorités du passé ; l'Iraq, par exemple, a ainsi reçu 6,9 milliards de dollars EU, principalement pour la reconstruction post-conflit, mais les engagements en faveur de ce pays ont diminué depuis. Les engagements à l'égard de la Chine et de l'Indonésie ont également baissé, mais ces pays ont bénéficié de versements de 5,8 milliards de dollars EU (3 %) et de 4,4 milliards de dollars EU (2,5 %), respectivement. L'Afrique du Nord a aussi reçu d'importants versements. L'Égypte et le Maroc ont figuré parmi les dix principaux bénéficiaires, avec 4 milliards de dollars EU (2,3 %) et 3,8 milliards de dollars EU (2,2 %), respectivement. L'Éthiopie est le seul pays d'Afrique sub-saharienne à être parmi les dix premiers, avec 3,96 milliards de dollars EU (2,2 %), suivi par la Turquie, le seul pays d'Europe, avec 3,35 milliards de dollars EU (1,9 %). Cinq donateurs ont apporté 66 % du total des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce entre 2006 et 2011. Le Japon a été le premier de ces donateurs, avec 36 milliards de dollars EU (21 % du total), suivi par les États-Unis avec 24 milliards de dollars EU (13,8 %), la Banque mondiale avec 24 milliards de dollars EU (13,7 %), l'UE avec 16,3 milliards de dollars EU (9,4 %) et l'Allemagne avec 14 milliards de dollars EU (8 %).

QUELS SONT LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE POUR LE COMMERCE ?

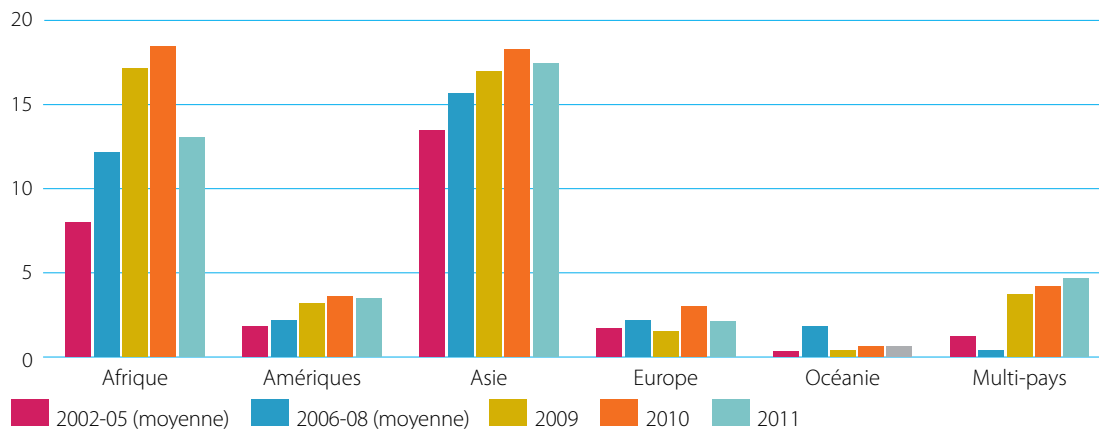
Des engagements au titre de l'Aide pour le commerce ont été pris pour 146 pays en 2011. Plusieurs pays ont cessé de recevoir une aide de cette nature – parmi lesquels Anguilla, la Barbade, la Croatie, Mayotte, Oman et Trinité-et-Tobago – et ont tous été retirés de la liste des bénéficiaires. Le Soudan du Sud, devenu indépendant en 2011, a figuré sur la liste pour la première fois. Le volume d'Aide pour le commerce subit d'importantes fluctuations ; la présente section en analyse la répartition – par région, groupe de revenu et pays.

Les flux à destination de l'Afrique ont cessé de croître ...

L'Afrique a grandement bénéficié de l'accroissement de l'Aide pour le commerce ces dernières années, avec une hausse des engagements en sa faveur de 64 % par rapport à la période de référence 2002-2005, mais ce mouvement s'est maintenant interrompu. Après avoir subi une baisse de 5,4 milliards de dollars EU, soit 29 % par rapport à 2010, les engagements en faveur du continent n'étaient plus que de 13,1 milliards de dollars EU en 2011 (figure 2.12). Ce recul a touché de la même manière les pays du Nord (Égypte et Maroc notamment) et les pays du Sud du Sahara (Éthiopie, Kenya et Tanzanie, entre autres) et s'explique par des engagements plus faibles dans les domaines de l'énergie et du transport. D'autres régions ont été bien moins affectées : pour l'Asie, premier bénéficiaire régional avec 17,5 milliards de dollars EU, la réduction a été de 5 % par rapport à 2010.

Troisième plus grand bénéficiaire régional avec 3,5 milliards de dollars EU, l'Amérique latine et les Caraïbes n'ont guère été touchées, les apports demeurant à leur niveau de 2010. De plus, le gros du flux est allé à l'Amérique centrale et aux Caraïbes, dont la dotation totale a pratiquement doublé (progression de 93 %) par rapport à la période de référence 2002-2005. La part de l'Amérique centrale et des Caraïbes dans le total des engagements en faveur des Amériques a atteint 57 %, la plus élevée depuis le début du suivi statistique. Ce chiffre inclut les 779 millions de dollars EU apportés à Haïti, le seul PMA de l'hémisphère occidental. Les économies émergentes d'Europe ont reçu 2,1 milliards de dollars EU en 2011, soit 28 % de plus que durant la période de référence, mais 29 % de moins qu'en 2010. La Serbie (673 millions de dollars EU) et la Turquie (422 millions de dollars EU) ont représenté la moitié de tous les engagements pour l'Europe en 2011. L'Océanie est la seule région pour laquelle l'aide a augmenté de 2010 à 2011 : les engagements ont atteint 644,5 millions de dollars EU, en hausse de 12 % par rapport à 2010 et de 121 % par rapport à la période de référence 2002-2005. Kiribati (110,4 millions de dollars EU), la Papouasie-Nouvelle-Guinée (183 millions de dollars EU) et les Tonga (79 millions de dollars EU) ont reçu 58 % du total des apports à l'Océanie en 2011.

Figure 2.12 Aide pour le commerce par région
(Milliards de \$EU constants, 2011)



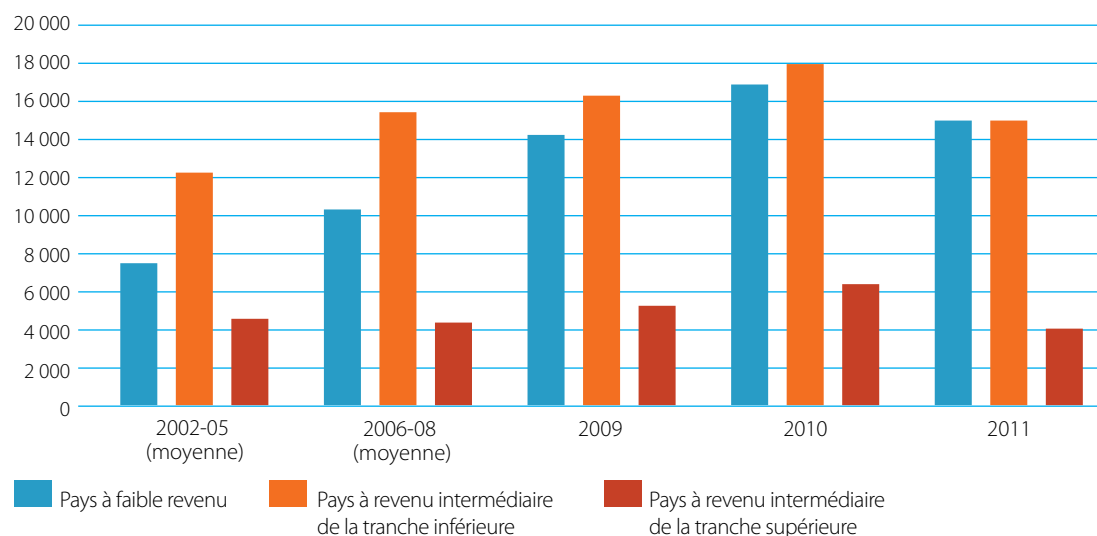
Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

... mais les PMA n'ont pas été les plus touchés ...

Pour la première fois depuis le début du suivi statistique, les pays à faible revenu ont reçu la plus grosse partie de l'Aide pour le commerce, loin devant les pays à revenu intermédiaire. Toutefois, le resserrement des budgets de l'APD en 2011 a touché tous les groupes de revenu. Si les PMA ont été moins affectés que les autres groupes, les engagements en leur faveur ont subi une baisse de 7 % par rapport à 2010. Plus de 13 milliards de dollars EU ont été engagés pour les PMA en 2011, et ceux-ci ont reçu 32 % de l'Aide pour le commerce. Cette part a progressivement augmenté et le total des apports a doublé par rapport à la période de référence, durant laquelle les PMA n'avaient reçu que 26 % du total de l'Aide pour le commerce (figure 2.13).

On compte seulement six autres pays à faible revenu (APFR), pour lesquels un montant de 1,45 milliard de dollars EU a été engagé en 2011. Les APFR ont reçu 169 % d'Aide pour le commerce de plus que durant la période de référence. Le Kenya a reçu 57 % de cet apport, la République kirghize 13 %, le Soudan du Sud (pays pour lequel des données sont disponibles pour la première fois) 8,6 %, le Tadjikistan 16 % et le Zimbabwe 5,3 %. La République démocratique populaire de Corée a reçu un montant négligeable de 0,24 million de dollars EU – sur lequel la France, l'Italie et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont fourni 0,23 million de dollars EU. La baisse de l'Aide pour le commerce destinée aux APFR s'explique par la contraction de 50 % de la dotation du Kenya, tombée de 1,75 milliard de dollars EU en 2010 à 0,85 milliard de dollars EU en 2011. L'Aide pour le commerce allouée aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) demeure élevée (14,9 milliards de dollars EU), mais elle a progressé beaucoup plus lentement que celle destinée aux pays à faible revenu (de seulement 22 % par rapport à la période de référence 2002-2005). L'Aide pour le commerce apportée aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) a fléchi de 6,3 milliards de dollars EU en 2010 à 4 milliards de dollars EU en 2011, pour se situer en fait en deçà du niveau de référence. Conformément à leur catégorie de revenu, ces pays reçoivent moins d'APD mais davantage d'autres AASP et d'IED. En fait, s'ils ont reçu seulement 4 milliards de dollars EU d'Aide pour le commerce en 2011, les PRITS ont bénéficié d'autres apports publics liés au commerce d'un montant de 18,5 milliards de dollars EU.

Figure 2.13 Aide pour le commerce par groupe de revenu
(Millions de \$EU constants, 2011)



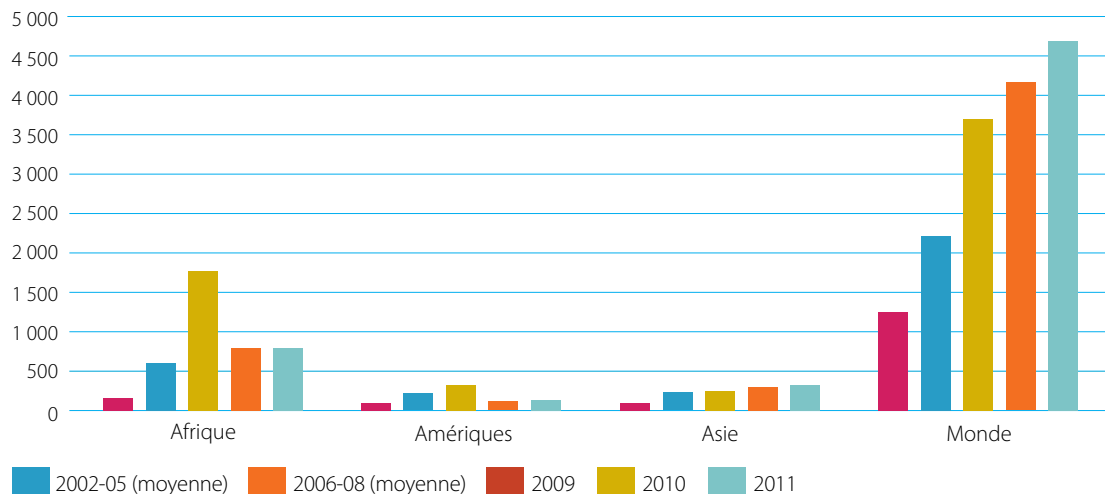
Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

... et les programmes multi-pays ont atteint un niveau sans précédent.

L'Équipe spéciale de l'OMC a qualifié de lacune majeure « le soutien limité aux programmes et projets régionaux, sous-régionaux et transfrontières liés au commerce » (OMC, 2006:3). Il a été remédié à cette situation au fil des années jusqu'à ce que l'Aide pour le commerce destinée aux programmes multi-pays atteigne le niveau sans précédent de 7,7 milliards de dollars EU (figure 2.14). L'Afrique a reçu la plus grosse partie de l'aide régionale pour le commerce, soit 782 millions de dollars EU en 2011, ce qui représente quatre fois plus que durant la période de référence 2002-2005 et 1,5 % seulement de moins que pour 2010. Le Fonds africain de développement a apporté un soutien pour l'infrastructure régionale et un certain nombre de donateurs bilatéraux ont fourni une Aide pour le commerce par le biais de la Banque africaine de développement (BAfD). C'est ainsi que par cet intermédiaire le Japon a apporté 105 millions de dollars EU pour l'industrie et le Danemark 48 millions de dollars EU pour l'énergie. L'Allemagne vient en aide à la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) avec une contribution de 6,6 millions de dollars EU destinée au renforcement de la capacité économique et de la politique commerciale afin d'accélérer l'intégration économique dans le cadre des priorités du Plan de développement stratégique indicatif régional (RISDP).¹²

Plus modestes, les programmes régionaux en Asie (336 millions de dollars EU) et dans les Amériques (125,7 millions de dollars EU) ont vu leur dotation progresser légèrement par rapport à 2010 mais considérablement par rapport à 2002-2005 (de 310 % pour l'Asie et de 60,5 % pour les Amériques). L'UE a apporté près de 20 millions de dollars EU à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sous forme de projets conçus pour renforcer le cadre institutionnel de gestion de l'intégration économique. L'Australie s'est engagée à verser 20 millions de dollars EU en 2013-2014 pour épauler le Programme de soutien à la coopération économique (AECSP) de la zone de libre-échange ASEAN/Australie et Nouvelle-Zélande (AANZFTA), qui aide les pays en développement de l'ASEAN à mettre en œuvre leurs engagements au titre de l'AANZFTA et tirer ainsi profit des avantages de la libéralisation du commerce et de l'intégration économique régionale. L'Allemagne a financé 72 % de l'ensemble des programmes régionaux dans les Amériques, à hauteur de

Figure 2.14 Programmes multi-pays
(Millions de \$EU constants, 2011)



Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

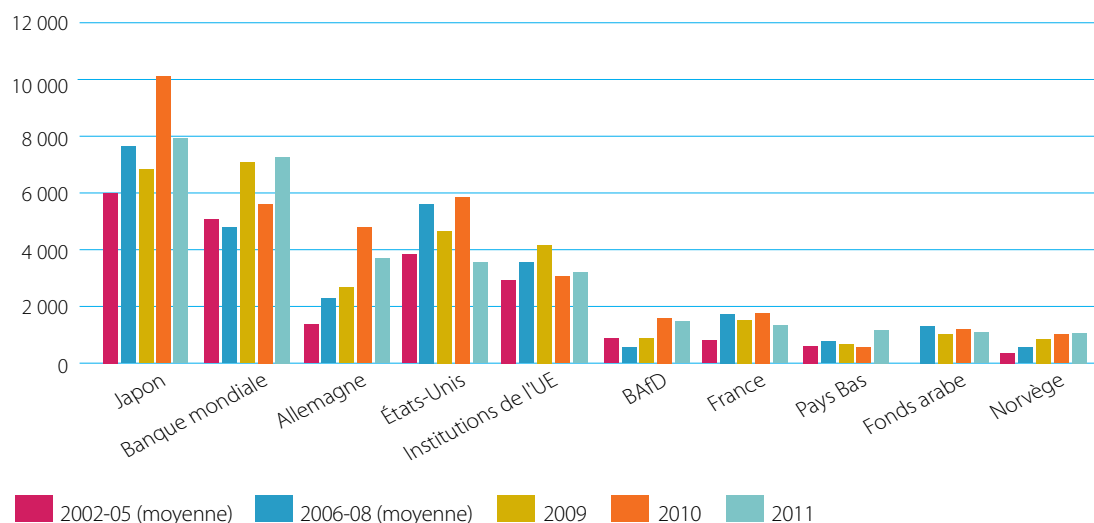
47,6 millions de dollars EU pour renforcer les institutions financières et de 25 millions de dollars EU pour améliorer la distribution de l'énergie. En forte hausse depuis 2002-2005, la dotation des programmes mondiaux a atteint 4,7 milliards de dollars EU en 2011, le programme mondial le plus ambitieux faisant l'objet d'un engagement de 572,5 millions de dollars EU de la part des Pays-Bas en faveur d'investissements du secteur privé destinés à soutenir des projets pilotes dans des pays en développement. Ces projets pilotes encouragent les investissements (néerlandais) sur les marchés émergents et l'établissement de relations commerciales avec des entreprises locales opérant sur ces marchés.

QUI SONT LES FOURNISSEURS DE L'AIDE POUR LE COMMERCE ?

L'aide bilatérale pour le commerce a reculé, mais elle reste la source principale ...

Les donateurs bilatéraux fournissent encore la plus grande partie de l'Aide pour le commerce, à hauteur de 60 % du soutien total pour 2011, contre toutefois 65 % pour 2010 (figure 2.15). Les 24 membres du Comité d'aide au développement (CAD) ont apporté 28 milliards de dollars EU en 2011, soit 19 % de moins qu'en 2010. Chacun des membres du G-7 a fourni moins d'Aide pour le commerce en 2011 ; ce recul de près de 6,4 milliards de dollars EU explique presque à lui seul la contraction de 6,6 milliards de dollars EU subie par l'Aide pour le commerce. Le Japon est resté le plus grand donateur en 2011 avec 7,9 milliards de dollars EU, montant en retrait de 22 % par rapport à 2010 mais de 30 % supérieur à celui de la période de référence 2002-2005. Au sein du CAD, ce pays est celui qui contribue le plus en faveur de l'Aide pour le commerce, avec 60 % de son APD identifiable par secteur. L'Allemagne est le deuxième donateur bilatéral avec 3,7 milliards de dollars EU, soit 176 % de plus par rapport à la période de référence mais 20 % de moins par rapport à 2010, mais pas à 2009. Cela peut s'expliquer par la hausse de l'Aide pour le commerce en 2011 consécutive à l'engagement, pris au lendemain de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de Copenhague, de mettre en place rapidement un financement de la lutte contre le changement climatique, notamment en faveur des activités faisant appel aux énergies renouvelables.

Figure 2.15 Dix principaux fournisseurs de l'Aide pour le commerce
(Millions de \$EU constants, 2011)



Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

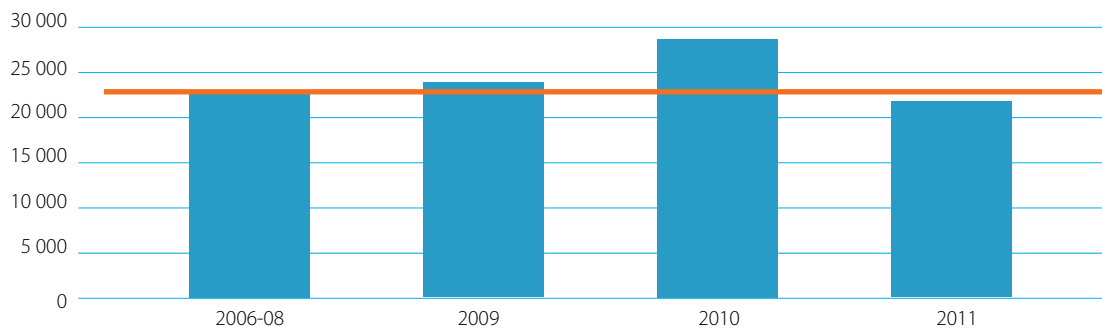
La forte réduction de l'Aide pour le commerce provenant des États-Unis a vu les engagements chuter de 40 %, pour tomber de 5,9 milliards de dollars EU en 2010 à 3,6 milliards de dollars EU en 2011, ce niveau étant inférieur de 8,5 % à celui de la période de référence, ce qui indique la préférence que le pays a décidé d'accorder aux programmes sociaux. De plus, seulement 19 % du total de son APD ventilable par secteur est allée à l'Aide pour le commerce. L'UE a apporté 3,2 milliards de dollars EU, soit une baisse de seulement 2 % par rapport à 2010 et une augmentation de 8 % par rapport à la période de référence. Avec 1,3 milliard de dollars EU, la contribution de la France a certes reculé de 29 % par rapport à 2010 mais elle a toutefois été supérieure de près de 60 % à ce qu'elle était en 2002-2005. Les engagements bilatéraux du Royaume-Uni ont perdu 22 % par rapport à 2010, encore que le pays continue d'apporter un soutien important par l'entremise d'institutions multilatérales (voir section ci-dessous).

S'agissant des pays non membres du G-7, les engagements de l'Espagne en matière d'Aide pour le commerce ont chuté de près de moitié (tombant à 54 %) par rapport à 2010, tandis que le Danemark, l'Italie et le Portugal ont moins contribué en 2011 que durant la période de référence. Cela n'a toutefois pas été le cas d'autres donateurs. Les Pays-Bas ont doublé leur Aide pour le commerce en 2010, pour la porter à 1,2 milliard de dollars EU. Avec un peu plus de 1 milliard de dollars EU, soit un montant similaire à celui de 2010, la Norvège se maintient parmi les dix principaux donateurs. Les 187 millions de dollars déboursés par la Nouvelle-Zélande représentent une hausse de 165 % par rapport à 2010 et de 720 % par rapport à la période de référence 2002-2005. L'apport de la Belgique a progressé de 7 % entre 2010 et 2011, pour s'établir à 478 millions de dollars EU. Il est à noter que la Grèce et l'Irlande ont accru leurs engagements en 2011, de 3 % et de 2,7 %, respectivement. D'autres donateurs bilatéraux, comme la République tchèque et les Émirats arabes unis, ont apporté un complément de 204 millions de dollars EU.

... et le G-20 est légèrement en deçà de ses engagements en matière d'Aide pour le commerce ...

Réunis à l'occasion du Sommet de Séoul les 11 et 12 novembre 2010, les dirigeants du Groupe des 20 se sont engagés à (au moins) maintenir au-delà de 2011 les niveaux moyens d'Aide pour le commerce enregistrés de 2006 à 2008 et ont chargé l'OCDE et l'OMC de suivre les progrès en la matière. Les derniers chiffres pour 2011 montrent que le G-20 n'est plus en mesure d'honorer cet engagement (figure 2.16). Les engagements du G-20 au titre de l'Aide pour le commerce se sont élevés à 23,3 milliards de dollars EU en 2011, soit une baisse de 24 % en termes réels (7,3 milliards de dollars EU) par rapport à 2010 et de 3,4 % par rapport à la période de référence 2006-2008. Aux PMA, le G-20 a continué d'apporter un soutien représentant 22,5 % de l'Aide pour le commerce totale. Les PMA ont reçu 5,2 milliards de dollars EU en 2011, soit une augmentation en termes réels de 3,4 % par rapport à la moyenne de 2006-2008 ; pour autant, les ressources destinées aux PMA ont chuté de 24 % par rapport à 2010.

Figure 2.16 Engagements du G-20 en matière d'Aide pour le commerce
(Millions de \$EU constants, 2011)

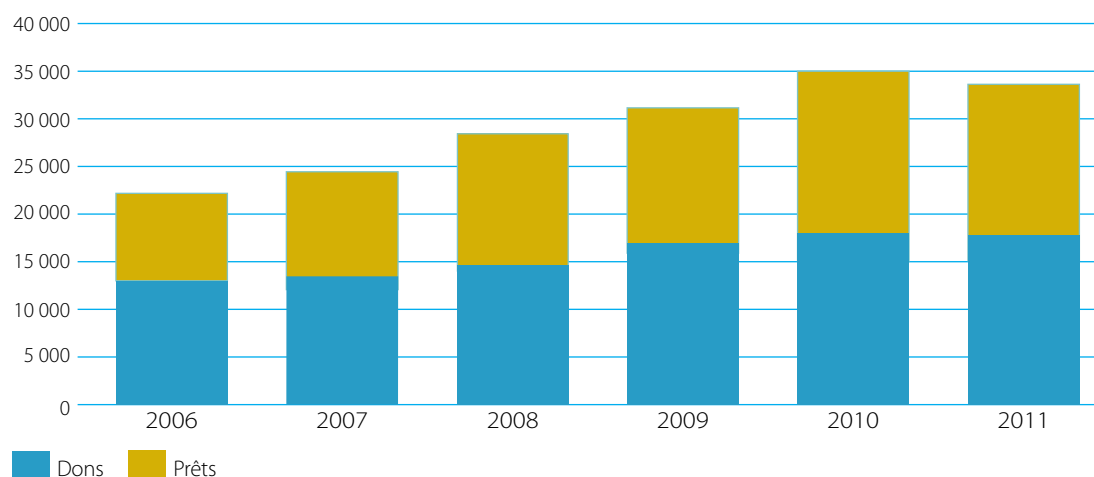


Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

... tandis que les donateurs multilatéraux maintiennent leur niveau de financement.

En 2011, les donateurs multilatéraux ont maintenu leur apport d'Aide pour le commerce à son niveau de 2010 (soit 16,6 milliards de dollars EU, ou 40 % de l'Aide pour le commerce totale).¹³ La Banque mondiale est le plus gros contributeur multilatéral et le deuxième donateur toutes sources confondues, avec un montant de 7,3 milliards de dollars EU. Elle a augmenté son apport de 46 % par rapport à la période de référence et de 29 % (1,6 milliard de dollars EU) par rapport à 2010. Au titre de ses fonds spéciaux, la Banque asiatique de développement a engagé 1,45 milliard de dollars EU en 2011 ; c'est là une baisse de 10 % qui a suivi la forte augmentation enregistrée en 2010. L'accroissement de l'Aide pour le commerce assurée par la Banque mondiale compense le recul de celle provenant d'autres donateurs multilatéraux, parmi lesquels le Fonds africain de développement (moins 851 millions de dollars EU) et les donateurs arabes, tout particulièrement le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes (moins 540 millions de dollars EU) et le Fonds de l'OPEC pour le développement international (moins 194 millions de dollars EU). Le Fonds arabe pour le développement économique et social apporte régulièrement plus de 1 milliard de dollars EU par an depuis 2008.

Figure 2.17 Répartition des prêts et des dons au titre de l'Aide pour le commerce
(Millions de \$EU constants, 2011)



Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

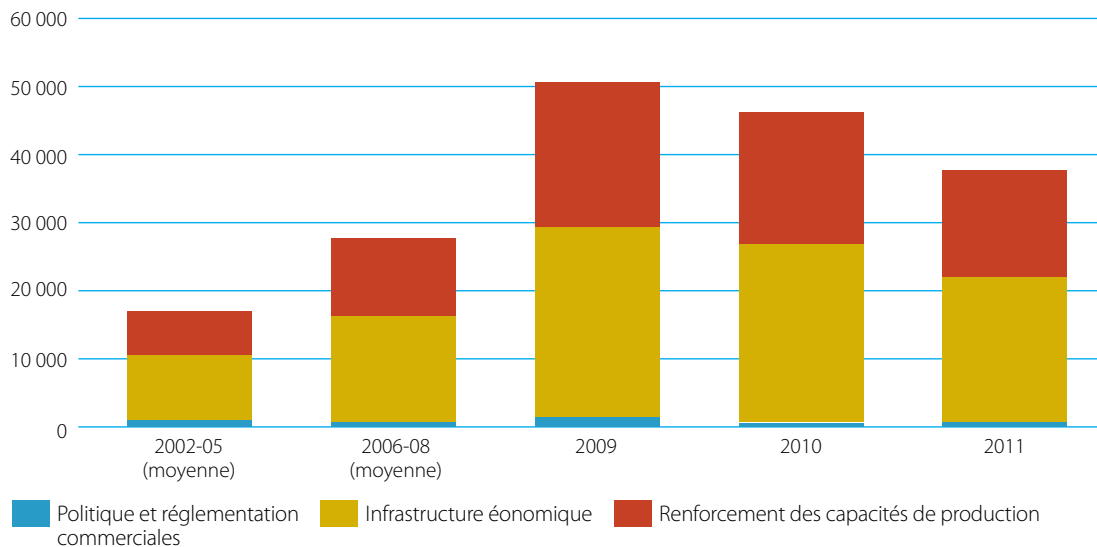
SOUS QUELLES FORMES L'AIDE POUR LE COMMERCE EST-ELLE FOURNIE ?

Les dons et les prêts assortis de conditions libérales sont également répartis ...

L'Aide pour le commerce fait partie intégrante de l'APD proprement dite, qui se compose de dons et de prêts répondant à certains critères (les opérations doivent avoir un caractère libéral et comporter une partie de don d'au moins 25 %, par exemple). L'Aide pour le commerce se compose pour moitié de dons et pour moitié de prêts consentis à des conditions libérales. Cette répartition a été plus ou moins respectée ces dernières années (figure 2.17). Les dons ont été moins touchés par la contraction de 2011 tombant à 20,3 milliards de dollars EU après une perte de 10 %, tandis que le montant total des prêts accordés a diminué de 16 %. Vingt-deux fournisseurs d'aide ont engagé 21,3 milliards de dollars EU de prêts en 2011, sur lesquels 16,6 % provenaient des cinq principaux prêteurs : la France, l'Allemagne, le Japon, la Banque mondiale et le Fonds arabe pour le développement économique et social. Les pays pauvres bénéficient de plus en plus de formes de financement à des conditions libérales. Le soutien accordé aux PMA était constitué de dons à 60 % alors que les PRITS n'ont reçu que 23,8 % de l'Aide pour le commerce sous forme de dons. Cependant, le choix de l'instrument de financement tend à être de plus en plus tributaire du type de projet. Pratiquement tous les projets (97 %) concernant la politique et la réglementation commerciales sont financés par voie de dons, tandis que les projets d'infrastructure économique le sont de cette manière à hauteur de seulement 36,5 %. Pour le renforcement des capacités de production, 60 % de l'aide est fournie sous forme de dons et 40 % sous forme de prêts. Le volet ajustement lié au commerce reste limité, mais il se compose lui aussi principalement de dons (83 %).

Les États-Unis, qui n'ont accordé aucun prêt, ont été le premier fournisseur de dons en 2011, pour un montant de 3,6 milliards de dollars EU. L'Union européenne a fourni 3,2 milliards de dollars EU de dons et ne fait actuellement pas état de prêts APD dans ses notifications. D'autres grands donateurs recourent très souvent aux prêts pour financer leurs programmes. Le Japon fournit l'essentiel de son assistance sous forme de prêts, pour un montant de 6,5 milliards de dollars EU, les dons totalisant quant à eux 1,43 milliard de dollars EU. De même, via l'Association internationale de développement (IDA), la Banque mondiale a apporté 5,7 milliards de dollars EU de prêts et 1,66 milliard de dollars EU de dons. La majeure partie du soutien de la France et de l'Allemagne en 2011 revêtait aussi la forme de prêts. Les deux pays accordent traditionnellement davantage de prêts que de dons dans le cadre de leurs programmes d'Aide pour le commerce.

Figure 2.18 Autres apports du secteur public liés au commerce
(Millions de \$EU constants, 2011)



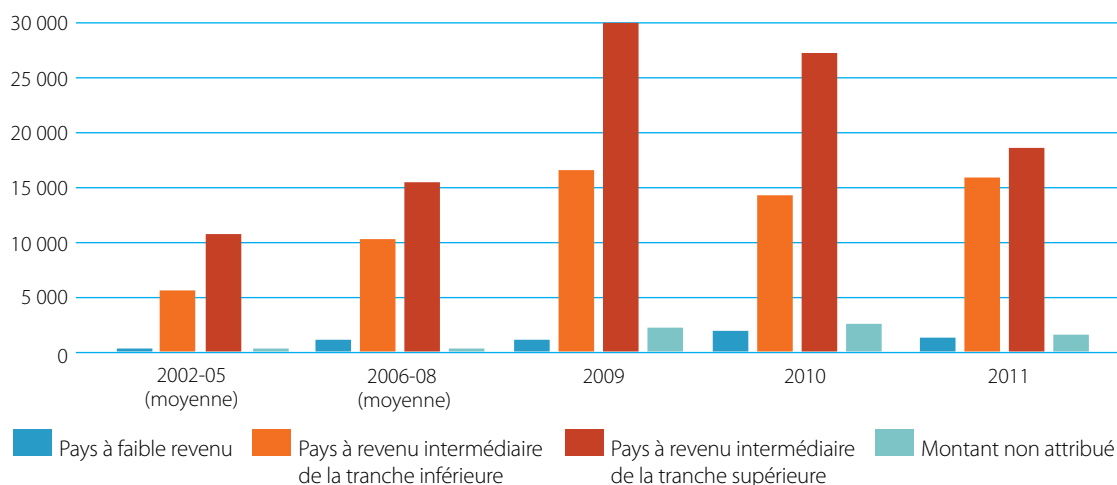
Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

Du fait que les remboursements viennent en déduction des prêts APD, les dons représentent la plus grosse part des décaissements au titre de l'Aide pour le commerce. Les dons ont constitué 54 % en moyenne du total des versements entre 2006 et 2011, et 52,6 % cette dernière année. Ils ont augmenté de seulement 36 % par rapport à 2006, tandis que les prêts progressaient de 76 % (en raison de la hausse des engagements à titre de prêts observée ces dernières années). Ces prêts étant généralement assortis d'une période de grâce de dix ans, la progression des versements au titre des prêts se ralentira dans les années à venir au fur et à mesure des remboursements.

... et les autres apports non assortis de conditions libérales du secteur public se sont réduits.

Les prêts assortis de conditions libérales ne sont pas les seules sources de financement mobilisées par le secteur public. Les autres apports provenant du secteur public résultent d'opérations qui ne satisfont pas aux critères voulus pour être comptabilisées dans l'aide publique au développement, en général parce que l'élément de don est inférieur à 25 % (prêts assortis de conditions faiblement libérales). Comme indiqué dans les rapports précédents *Panorama de l'Aide pour le commerce*, ces apports peuvent jouer un rôle crucial dans le financement des activités liées au commerce (notamment dans le domaine de l'infrastructure économique et du renforcement des capacités de production). L'année 2009 a vu une augmentation des autres apports du secteur public liés au commerce parce que les donateurs multilatéraux ont eu davantage recours aux prêts pour faire face à la crise. Une fois atteint le pic de 50 milliards de dollars EU, ces apports ont perdu 9 % en 2010 et de nouveau 18 % en 2011, pour n'être plus que de 37,7 milliards de dollars EU en 2011, la diminution affectant tous les secteurs (figure 2.18). Les autres apports du secteur public affectés à l'infrastructure économique représentaient 57 % du total en 2011 et s'élevaient à 21,4 milliards de dollars EU. Le renforcement des capacités de production captait 42,5 % du total alors que moins de 1 % allait à la politique et à la réglementation commerciales.

Figure 2.19 Autres apports du secteur public liés au commerce par groupe de revenu (Millions de \$EU constants, 2011)



Source : Base de données du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, <http://stats.oecd.org/index.aspx?DataSetCode=CRS1#>.

Les pays à revenu intermédiaire sont les principaux destinataires des autres apports du secteur public ...

Depuis 2002, seulement 3 % en moyenne des autres apports du secteur public sont allés aux pays les moins avancés, tandis que les autres pays à faible revenu en ont reçu moins de 1 %. Ces parts contrastent avec celles des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, qui ont été en moyenne de 57 %, et celles des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dont la moyenne a été de 37 % (figure 2.19). Cinq pays (Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Turquie) ont reçu à eux seuls 41 % du total des autres apports du secteur public.

... fournis essentiellement par des institutions multilatérales.

En 2011, les institutions multilatérales ont continué d'assurer beaucoup plus de financements non assortis de conditions libérales que leurs homologues bilatéraux. La Banque mondiale a été le premier fournisseur d'autres apports du secteur public liés au commerce, pour un montant de 9,4 milliards de dollars EU correspondant à 25 % du total. Toutefois, l'importante réduction des fonds de la Banque mobilisés par l'entremise de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) a été à l'origine d'un recul de 9 milliards de dollars EU par rapport à 2010. La Banque mondiale n'a pas été la seule institution multilatérale à avoir réduit ses AASP. Les ressources apportées par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont baissé de 1,2 milliard de dollars EU. Cependant, la diminution des AASP provenant de la Banque mondiale est manifestement la principale raison du recul des AASP liés au commerce. En 2011, le recours accru à cet instrument non libéral s'est poursuivi, comme en témoigne le fait que la Corée a porté ses financements à 5,9 milliards de dollars EU, soit une progression de 1,8 milliard de dollars EU par rapport à 2010. La banque coréenne Exim a fourni plus de 1,45 milliard de dollars EU pour le développement industriel en Chine, ainsi que 933 millions de dollars EU pour le développement industriel en Indonésie, 675 millions de dollars EU pour les minerais et l'extraction minière au Brésil et 500 millions de dollars EU pour l'exploitation du pétrole et du gaz en Iran. L'Allemagne a affecté 58 % de ses AASP au système bancaire et financier (730 millions de dollars EU sur un total de 1,25 milliard de dollars EU). Les États-Unis ont été le seul autre grand fournisseur bilatéral d'AASP liés au commerce avec des prêts d'un montant de 574 millions de dollars EU, dont 192 millions pour l'énergie en Inde et 90 millions pour les services aux entreprises et autres services au Libéria.

La coopération Sud-Sud liée au commerce est importante et en progression ...

Le monde est devenu de plus en plus intégré et multipolaire. Le dynamisme des économies émergentes et de nombreux pays en développement, en particulier, a provoqué ces dernières années un basculement de la puissance économique de l'Ouest à l'Est et du Nord au Sud. L'« essor du Sud » est devenu l'un des moteurs du resserrement des liens économiques Sud-Sud, surtout dans le domaine commercial, mais aussi en ce qui concerne l'IED, l'aide et les envois de fonds. Selon le rapport de l'OCDE *Perspectives du développement mondial 2010 : Le basculement de la richesse*, les pays en développement représentaient 40 % du PIB mondial en 2000 ; en 2010, cette part était de 49 % et elle passera à 57 % d'ici à 2030 (après ajustement en fonction de la parité du pouvoir d'achat) (OCDE, 2010b). La contribution de ces pays à la croissance de l'économie internationale sur les cinq dernières années représente 65 % du total. Ce changement a tout particulièrement marqué la structure mondiale des échanges. « Entre 1990 et 2008, le volume des échanges mondiaux a quadruplé, tandis que celui des échanges Sud-Sud a été multiplié par plus de 20 au cours de la même période » (ONU, 2011:3). Le commerce Sud-Sud représente 37 % des échanges mondiaux (OCDE, 2010b:18) et plus de 50 % du commerce extérieur de tous les pays en développement.

TABLEAU 2.1 Estimation des apports bruts assortis de conditions libérales en faveur de la coopération pour le développement (« apports assimilables à l'APD ») en provenance des BRICS

	Pays	2007	2008	2009	2010	2011	Source
APD communiquée au CAD	Brésil ²				472,3	479	Notification au CAD
	Chine	291,9	336,8	362,2	n.d.	n.d.	Bureau de la Présidence
Estimations des flux assimilables à l'APD tels qu'indiqués dans les publications nationales	Inde ³	1 466,9	1 807,6	1 947,7	2 010,6	2 468,1	Annuaire financier, Ministère des finances
	Afrique du Sud ³	392,6	609,5	488	639,1	730,7	Rapports annuels, Ministère des affaires étrangères
		82,3	86	82,5	87,7	95,1	Estimations des dépenses publiques (2010-2012), Trésor national

1. C'est en 2011 que la Fédération de Russie a commencé à communiquer au CAD des chiffres sur les apports d'APD, portant sur 2010.

2. Le Brésil n'a pas publié de chiffres complets sur sa coopération pour le développement en 2010 et 2011.

3. Les chiffres pour l'Inde et l'Afrique du Sud sont fondés sur leurs exercices financiers, l'année 2011 correspondant à l'exercice financier 2011/2012.

Source : OECD.Stat, <http://dotstat.oecd.org/Index.aspx>.

Une des caractéristiques de l'initiative Aide pour le commerce est l'importance qu'elle accorde à la coopération Sud-Sud entre pays en développement « en tant qu'outil précieux pour obtenir des résultats effectifs » en matière de renforcement des capacités commerciales « en raison de leur expérience et de leur compréhension communes des difficultés auxquelles ils sont confrontés » (Hayashikawa, 2012). L'OCDE établit une estimation des apports bruts à des conditions libérales en faveur de la coopération pour le développement (« apports assimilables à l'APD ») à partir de sources officielles (tableau 2.1). Selon ces chiffres, la Chine et l'Inde sont les deux plus grands fournisseurs d'aide. Elles ont recours à divers instruments tels que des financements non assortis de conditions libérales, des accords commerciaux préférentiels et des types d'investissement qui ne sont pas considérés comme relevant de l'APD mais qui servent toutefois à aider les pays partenaires à renforcer leur capacité d'auto-développement. Ces deux pays sont à la tête d'une

coopération Sud-Sud qui combine généralement aide, investissement et renforcement des possibilités d'accès aux marchés, et qui apporte « une expertise et un soutien financier destinés à améliorer le bien-être économique et social d'autres pays en développement » (Zimmermann et Smith, 2011:726). L'essor de la coopération Sud-Sud est synonyme d'apport additionnel de ressources financières et, pour les pays en développement, d'un choix plus large quant aux moyens de répondre à leurs besoins de développement.

... la Chine utilise l'aide pour soutenir des activités conjointes entre ses entreprises et celles de pays partenaires ...

Le gouvernement chinois a innové en matière de coopération secteur public-secteur privé et a utilisé les crédits de l'aide pour soutenir des coentreprises associant des sociétés chinoises et des sociétés de pays bénéficiaires. Avec les autorités de plusieurs PMA (Cambodge, Éthiopie et Zambie), elle a aussi collaboré au développement du commerce extérieur et de zones économiques (Hayashikawa, 2012). De plus, le gros de l'aide chinoise pourrait être considéré comme de l'Aide pour le commerce. Selon l'examen de la politique commerciale de la Chine de 2010, ses décaissements au titre de l'aide se sont élevés en 2008 à environ 3,4 milliards de dollars EU, dont 1,9 milliard sous forme de dons et de prêts sans intérêts et 1,5 milliard de dollars EU sous forme de prêts à des conditions libérales (OMC, 2010:23). Une part importante de l'aide chinoise relève des catégories d'Aide pour le commerce définies par l'OCDE. Le Conseil d'État de la Chine (RPC, 2011) a analysé la répartition sectorielle des prêts assortis de conditions libérales sur la même période et a indiqué que la Chine avait octroyé de tels prêts à 76 pays à l'appui de 325 projets.

... l'essentiel de son soutien allant à l'infrastructure, à l'industrie et à l'agriculture.

Le soutien aux secteurs de l'infrastructure et de l'industrie absorbe l'essentiel de l'aide en volume, fournie par la Chine, mais celle-ci fait aussi un effort en ce qui concerne le développement agricole afin de renforcer la capacité productive et commerciale des pays bénéficiaires et les aider à tirer profit de l'ouverture du marché chinois à leurs produits. Parmi les domaines visés se trouvent la planification agricole, le transfert et la diffusion de technologie (pour la culture du riz hybride, par exemple), l'aquaculture, la conservation de l'eau dans le secteur de l'agriculture, et la mise au point de machines agricoles. Dans un souci de durabilité, la Chine a par ailleurs adopté une approche commerciale de la coopération qui confère à ses entreprises agro-industrielles un rôle important, s'appuyant sur les compétences managériales et les savoir-faire techniques existants (OCDE/IPRCC, 2010:11). Sur le total des prêts accordés par la Chine à des conditions libérales, plus de 90 % (environ 9,7 milliards de dollars EU) ont été consacrés au développement de l'infrastructure économique, de l'énergie et des ressources naturelles, de l'industrie et de l'agriculture.

L'Inde offre une assistance technique et des lignes de crédit liées au commerce.

Il n'existe pas de sources officielles qui donnent une ventilation des activités de coopération pour le développement de l'Inde mais, d'après Agrawal (2007:7), 60 % de cette aide sert à former des fonctionnaires, des ingénieurs et des administrateurs du secteur public dans d'autres pays en développement ; 30 % prennent la forme de crédits à l'exportation assortis de conditions libérales (lignes de crédit) permettant aux gouvernements étrangers d'acquérir des équipements et des services en provenance de l'Inde ; et 10 % financent des activités liées à des projets, telles que des études de faisabilité et le déploiement de techniciens indiens. L'aide indienne s'inscrit souvent dans un cadre plus large d'investissements et d'accords commerciaux. En conséquence, des considérations commerciales peuvent être au centre de son programme de coopération pour le développement. Le pays participe aussi au développement des infrastructures en accordant des prêts à des conditions libérales et une assistance technique. En 2010, son organisme

de financement des exportations, la Banque Exim, a octroyé une nouvelle ligne de crédit de 3 milliards de dollars EU, dont 1 milliard était destiné au seul Bangladesh ; il s'est agi du montant le plus élevé jamais accordé ponctuellement par l'Inde à un pays. En 2011, Exim a approuvé 12 nouvelles lignes de crédit d'une valeur de 473,30 millions de dollars EU au profit de 10 pays pour financer des projets dans divers domaines allant de l'agriculture et de l'agro-industrie (activité sucrière, plantation de manioc et transformation du lait) à la construction d'installations de radiodiffusion et d'un hôpital polyvalent en passant par l'extraction minière (pierres à chaux) et l'énergie (électrification en milieu rural, énergie solaire, biogazole et production d'électricité) (GOI, 2012).

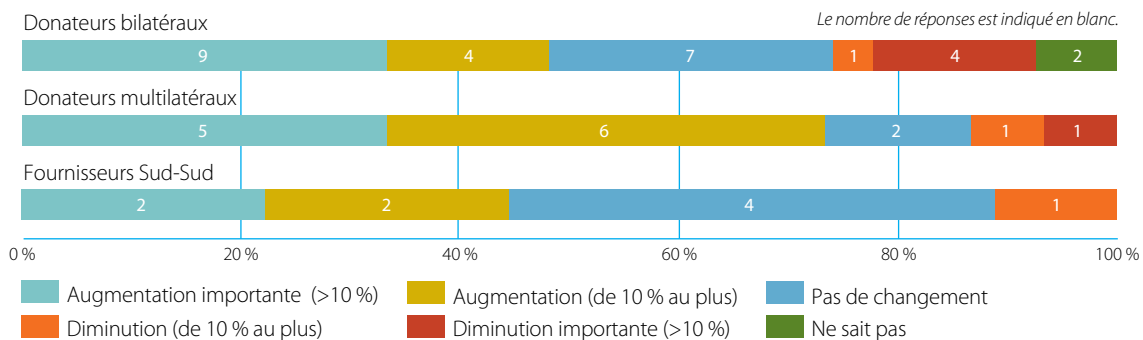
Le Conclave sur les projets de partenariat Inde-Afrique organisé en 2013 par la Confédération de l'industrie indienne (CII) a examiné les nouvelles possibilités d'intensifier la coopération bilatérale par l'investissement. L'objet premier de la rencontre était d'encourager les entreprises indiennes à exporter vers les pays africains et à renforcer leur présence dans la région – le but étant d'atteindre un montant de vente de 100 milliards de dollars EU à l'horizon 2015. En 2010, les acquisitions indiennes, en valeur, ont représenté un tiers du total des acquisitions en Afrique subsaharienne. Traditionnellement, les investissements indiens ont privilégié les régions méridionale et orientale de l'Afrique, mais les milieux d'affaires indiens sont attirés aujourd'hui par l'Afrique de l'Ouest. Le développement de l'activité manufacturière en Afrique signifiera davantage d'investissements dans des projets d'infrastructure. Au total, 475 projets d'une valeur de 64 milliards de dollars EU, principalement dans les domaines de l'infrastructure et du renforcement des capacités, ont été débattus lors du Conclave de la CII.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DES FLUX D'AIDE POUR LE COMMERCE ?

Les donateurs ont considérablement accru leur Aide pour le commerce ...

Comme on l'a vu dans le présent chapitre, nombre de donateurs ont beaucoup accru leurs engagements au titre de l'Aide pour le commerce ces dernières années. D'après les conclusions de l'enquête OCDE/OMC sur l'Aide pour le commerce, neuf donateurs bilatéraux (soit un tiers des répondants) avaient considérablement augmenté leurs engagements tandis que quatre autres avaient augmenté leur soutien de moins de 10 % depuis 2009. Sept donateurs n'avaient pas modifié le niveau de leurs engagements, et cinq avaient réduit leur soutien (figure 2.20).

Figure 2.20 Évolution des dépenses au titre de l'Aide pour le commerce depuis le début de la crise économique
(% de réponses)



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932854176>

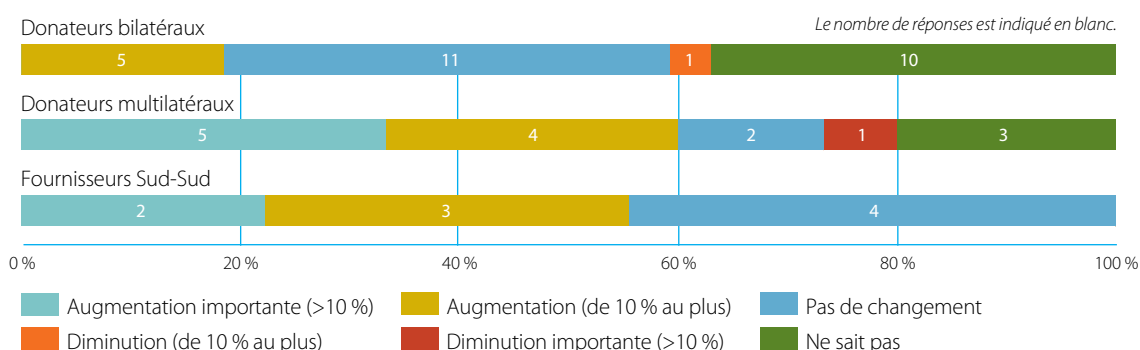
... mais les donateurs bilatéraux jugent les perspectives moins favorables ...

Les donateurs bilatéraux sont moins optimistes quant à l'avenir que les donateurs multilatéraux et les fournisseurs Sud-Sud, aucun des premiers ne prévoyant une augmentation sensible de l'Aide pour le commerce au cours des cinq prochaines années (figure 2.21). Pour la plupart, ces donateurs ne sont pas en mesure d'évaluer précisément les crédits qu'ils consacreront dans l'avenir à l'Aide pour le commerce. Dix donateurs (37 %) ne savent pas très bien comment évolueront leur budget d'aide. Onze (41 %) n'envisagent pas de changement dans le niveau actuel de leur financement, tandis que cinq (18,5 %) prédisent une augmentation modérée. Un seul anticipe un recul des apports. Dans l'ensemble, les donateurs bilatéraux indiquent qu'ils maintiendront leur soutien au titre de l'Aide pour le commerce en dépit de leurs difficultés budgétaires. Mais ils s'attendent à un resserrement des budgets, et à devoir continuer à mettre en avant le rapport coût-résultats pour pouvoir justifier les dépenses publiques ; 32 d'entre eux, en effet, indiquent que ce sera là un impératif pour les 5 prochaines années (20 disent que les résultats constitueront un facteur déterminant de la poursuite de l'Aide pour le commerce).

Des statistiques sur une seule année ne font pas une tendance, mais en 2013 les perspectives de l'Aide pour le commerce ne sont pas rassurantes. À la lumière des chiffres agrégés de l'APD pour 2012, un nouveau recul de l'Aide pour le commerce est probable, avec une APD globale perdant 4 % en termes réels après avoir subi une baisse de 2 % en 2011. Qui plus est, les chiffres les plus récents montrent que les donateurs délaissent les pays les plus pauvres du monde, y compris ceux de l'Afrique subsaharienne, pour préférer les pays à revenu intermédiaire tels que la Chine, l'Inde, l'Indonésie et le Viet Nam, traditionnellement grands bénéficiaires de l'Aide pour le commerce. Le soutien bilatéral au continent africain s'est contracté de près de 10 % et l'aide à l'Afrique saharienne de 7,9 % en termes réels par rapport à 2011. Cela donne à penser que le recul de l'Aide pour le commerce à l'Afrique enregistré en 2011 devrait se poursuivre en 2012. Si les pays les moins avancés n'ont pas été les plus touchés par la réduction de l'Aide pour le commerce en 2011, l'APD bilatérale nette destinée aux PMA a baissé de 12,8 % en termes réels en 2012.

Le soutien global du Japon, le premier fournisseur d'Aide pour le commerce, a reculé de plus de 2 % en 2012 du fait de la baisse des dons bilatéraux et de la diminution des contributions versées aux organisations internationales. L'Allemagne a apporté 0,7 % de moins, mais principalement en diminuant ses contributions multilatérales. Les États-Unis sont restés le plus grand donateur en volume en 2012, encore que leur aide ait perdu 2,8 % essentiellement du fait d'une réduction de l'allègement bilatéral net de la dette, de sorte que l'Aide pour le commerce pourrait ne pas être affectée.

Figure 2.21 Évolution attendue de l'Aide pour le commerce sur les cinq prochaines années (% de réponses)



Source : Questionnaire OCDE/OMC 2013 ; www.aid4trade.org.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932854195>

... les donateurs multilatéraux sont quant à eux plus optimistes ...

Les donateurs multilatéraux voient les choses plus positivement. Plus de 70 % d'entre eux ont augmenté leur Aide pour le commerce depuis 2009, et cinq (un tiers) de façon sensible. Pour ce qui est des cinq années à venir, les institutions multilatérales ont de leur contribution future une vision plus claire que la plupart des donateurs bilatéraux et, à plus de 60 %, ils continueront à accroître leurs apports (figure 2.21). Une seule organisation multilatérale a annoncé une baisse de ses financements. De surcroît, au cours des cinq prochaines années, les donateurs multilatéraux continueront de s'attacher aux résultats alors que l'intégration régionale, le développement du secteur privé, la lutte contre la pauvreté et la croissance verte occuperont toujours une place importante. Ces thèmes transversaux appellent un essor des initiatives et projets conjoints et un effort de collaboration entre institutions.

Selon le Rapport sur l'aide multilatérale 2012 de l'OCDE, les membres du Comité d'aide au développement (CAD) ont porté le niveau de leur aide multilatérale à 38 milliards de dollars EU en 2011, ce qui devrait conduire à une augmentation des décaissements du système multilatéral en faveur des pays partenaires en 2012 (OCDE, 2013). Toutefois, les donateurs bilatéraux sont plus regardants en ce qui concerne l'affectation de leurs ressources. C'est ainsi qu'à la lumière des conclusions d'une étude de l'aide multilatérale, le Département britannique du développement international (DFID) veillera à travailler avec les organisations internationales jugées les plus efficaces, dans l'optique des priorités de développement fixées par le Royaume-Uni.

... et les fournisseurs de la coopération Sud-Sud continueront d'accroître les ressources disponibles.

Les acteurs de la coopération Sud-Sud sont les plus optimistes quant à l'avenir : cinq indiquent qu'ils augmenteront leurs apports (dont deux sensiblement) et quatre qu'ils ne modifieront pas le niveau actuel de leur contribution (figure 2.21). La lutte contre la pauvreté, le développement du secteur privé et, avant tout, l'intégration régionale, figureront parmi les domaines privilégiés dans les années à venir. Les fournisseurs Sud-Sud font aussi une place importante à la croissance verte.

CONCLUSIONS

Le présent chapitre a dressé un tableau qui fait apparaître un bilan mitigé de l'Aide pour le commerce en 2011. Dans le contexte de crise économique que connaît nombre de membres de l'OCDE, l'aide globale pour le commerce (qui avait progressé depuis 2005), s'est en majeure partie maintenue. Les apports d'Aide pour le commerce ont diminué en 2011, au détriment de l'infrastructure, notamment en Afrique. Mais les flux témoignent d'une évolution de la notion même d'Aide pour le commerce en faveur du développement du secteur privé et de la promotion de la chaîne de valeur. En conséquence, les apports continuent d'augmenter pour répondre aux objectifs commerciaux dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, des services aux entreprises et du tourisme. Si le recul global est décevant, les pays les plus pauvres sont les moins touchés. Les donateurs font face à des difficultés, mais ils doivent continuer à s'efforcer d'honorer leurs engagements, à commencer par les pays du G-20.

Au-delà de 2012, les plans prévisionnels de dépenses du CAD annoncent une reprise modérée de l'aide en 2013. Toutefois, ce type de prévisions n'avait pu anticiper les baisses qui se sont avérées par la suite en 2011 et 2012. Certes, le soutien pour le commerce provient de nombreuses sources en dehors du CAD – dont les institutions multilatérales, les donateurs arabes et les acteurs de la coopération Sud-Sud liée au commerce, pour laquelle l'horizon est moins sombre. La coopération Sud-Sud liée au commerce est importante et en augmentation. Le quatrième Examen global portera également sur la façon dont le secteur privé peut soutenir les chaînes de valeur et les efforts de renforcement de la capacité commerciale. L'Aide pour le commerce a donc subi avec succès l'épreuve de l'additionalité ; elle continue d'évoluer ; et, à en croire les éléments d'information disponibles, il est vraisemblable que la progression du soutien enregistrée ces dernières années se maintiendra. ■

NOTES

1. Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, République tchèque et Union européenne.
2. Le G-7 se compose de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon et du Royaume-Uni.
3. Le but de l'opération est de solliciter des propositions novatrices et modulables auprès du secteur privé concernant la façon dont les gouvernements et les institutions publiques pourraient mieux favoriser le financement privé en faveur des PME des pays en développement. Le Canada a contribué à cette initiative pour un montant de 20 millions de dollars EU en 2011. Le Canada, la Corée, les États-Unis et la Banque interaméricaine de développement (BID) sont convenus de mettre en place un fonds pour un financement novateur des PME et ont engagé à cet effet 528 millions de dollars EU au total. Voir: www.changemakers.com/g20media/pressrelease11-12-10.
4. Le suivi global des flux d'Aide pour le commerce repose sur des indicateurs indirects tirés des catégories d'assistance du Système de notification des pays créanciers de l'OCDE. L'Inde a fait savoir que, sur la base de sa propre définition de l'Aide pour le commerce, elle avait reçu en 2010 un financement de 1,38 milliard de dollars EU, montant inférieur à celui donné par les indicateurs tirés du SNPC.
5. Ce projet devrait être achevé en 2013. voir : « www.railjournal.com/index.php/signalling/istanbul-bosphorus-rail-link-to-open-next-year.html ».
6. www.jica.go.jp/english/news/press/2011/pdf/111102_04.pdf.
7. www.jica.go.jp/balkan/english/office/topics/press111123.html.
8. La Fondation Ford finance d'autres études par pays en Russie et aux États-Unis. Le projet devrait jeter les bases d'un débat plus rationnel sur la question de la piraterie des supports optiques et donner aux acteurs du Sud les moyens d'exercer une plus grande influence dans les négociations commerciales Nord-Sud concernant l'accès aux produits de la connaissance, et en particulier aux logiciels.
9. Pour près d'un tiers, l'aide à la facilitation des échanges (125 millions de dollars EU) a transité par des institutions multilatérales en 2011, notamment le Groupe de la Banque mondiale, l'OMC, les institutions du système des Nations Unies et les banques régionales de développement. Par exemple, l'Australie et d'autres donateurs ont apporté un financement par l'intermédiaire de la Banque asiatique de développement pour le projet de facilitation des échanges et des transports dans la sous-région du Grand Mékong. Le projet vise à remédier aux principales contraintes qui s'opposent à un commerce transfrontières efficace dans la sous-région. L'aide à la facilitation des échanges a aussi permis d'intéressantes collaborations entre pays partenaires et donateurs. Bien que les Caraïbes n'aient jamais figuré parmi les grands bénéficiaires de l'Aide pour le commerce, l'UE a fourni 32 millions de dollars EU à la République dominicaine et 26 millions de dollars EU à Haïti dans le cadre d'un programme d'extension du marché de Dajabon sur la frontière entre les deux pays, qui a vu la construction de nouvelles infrastructures pour les douanes dominicaine et haïtienne.
10. Les accords de partenariat économique visent à créer une zone de libre-échange entre l'UE et le groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

11. http://ec.europa.eu/europeaid/documents/aap/2011/af_aap_2011_sugar_jam.pdf.
12. Le Plan de développement stratégique indicatif régional (RISDP) offre un cadre général devant inspirer l'élaboration et la mise en œuvre du programme d'intégration régionale de la Communauté de développement de l'Afrique australe pour une période de 15 ans (2005-2020). Il est conçu de façon à donner une orientation stratégique claire aux projets et activités de la CDAA conformément à son programme commun et à ses priorités, tel que le prévoit le Traité établissant la CDAA de 1992.
13. Les pays membres du CAD ont versé plus de 40 milliards de dollars EU aux institutions multilatérales en 2011. C'est le Royaume-Uni qui a le plus contribué (5,4 milliards de dollars EU), suivi par l'Allemagne (5,4 milliards de dollars EU), la France (4,5 milliards de dollars EU), le Japon (4,2 milliards de dollars EU) et les États-Unis (3,7 milliards de dollars EU). L'UE a été le principal bénéficiaire des contributions multilatérales du CAD en 2011, pour un montant de 13,1 milliards de dollars EU, suivie par le Groupe de la Banque mondiale (10,7 milliards de dollars EU). Les versements aux banques régionales de développement se sont chiffrés à 4 milliards de dollars EU. La Banque africaine de développement a reçu un peu plus de 2 milliards de dollars EU, alors que la moitié de la contribution totale du Japon au CAD (1,6 milliard de dollars EU) est allée à la Banque asiatique de développement. Les organismes des Nations Unies ont reçu 6,5 milliards de dollars EU avec, en tête de ceux-ci, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (1 milliard de dollars EU), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (685 millions de dollars EU) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) (450 millions de dollars EU). Le soutien accordé par les pays du CAD aux autres institutions multilatérales (dont le Fonds mondial et GAVI Alliance) s'est monté à 5,6 milliards de dollars EU.

RÉFÉRENCES

- Agrawal, S. (2007), *Les économies émergentes et l'aide au développement international: le cas de l'Inde*, Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, www.idrc.ca/FR/Documents/cas-de-l-inde.pdf
- Basnett, Y., J. Engel, J. Kennan, C. Kingombe, I. Massa et D.W. Te Velde (2012), *Increasing the effectiveness of Aid for Trade: The circumstances under which it works best*, Overseas Development Institute (ODI), Working Paper, n° 353, Londres, www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7793.pdf.
- Bhinda, N. et M. Martin (2009), *Private Capital Flows to Low-Income Countries: Dealing with Boom and Bust*, *Foreign Private Capital Capacity Building Programme* (FPC CBP), Debt Relief International Ltd, Londres.
- Buys, P., U. Deichmann et D. Wheeler (2006), *Road Network Upgrading and Overland Trade Expansion in Sub-Saharan Africa*, Banque mondiale, Washington (D.C.), <http://elibrary.worldbank.org/content/workingpaper/10.1596/1813-9450-4097>.
- CE (Commission européenne) (2011), *Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE : un programme pour le changement*, CE, Bruxelles, http://ec.europa.eu/europeaid/what/development-policies/documents/agenda_for_change_fr.pdf
- Gouvernement indien (2012), Déclaration de l'Inde, 23^{ème} réunion sur l'Aide pour le commerce du Comité du commerce et du développement, 29 mars 2012, OMC, Genève.
- Hayashikawa, M. (2012), *Trade-Related South-South Co-Operation: China*, COM/DCD/TAD(2012)9, OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/aft/South-South_China.pdf.
- Helble, M., C. Mann et J. Wilson (2012), « *Aid-for-trade facilitation* », *Review of World Economics*, Vol. 148(2), pages 357-376.
- OCDE (2010a), *Measuring Aid to Agriculture*, OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/stats/44116307.pdf.
- OCDE (2010b), *Perspectives du développement mondial 2010 : Le basculement de la richesse*, OCDE, Paris, « http://www.oecd-ilibrary.org/development/perspectives-du-developpement-mondial-2010_9789264084742-fr ».
- OCDE (2011), *Strengthening Accountability in Aid for Trade, The Development Dimension*, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264123212-en>.
- OCDE (2012), *2012 DAC Report on Aid Predictability: Survey on Donors' Forward Spending Plans 2012-2015 and efforts since HLF-4*, OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/aid-architecture/2012_DAC_Report_on_Aid_Predictability.pdf.
- OCDE (2013), *2012 DAC Report on Multilateral Aid 2012*, DCD/DAC(2012)33, OCDE, Paris.
- OCDE/IPRCC (Centre international pour la réduction de la pauvreté en Chine) (2010), *Agricultural Transformation, Growth and Poverty Reduction*, Groupe d'étude Chine-CAD, OCDE, Paris, www.oecd.org/dacpovertyreduction/46767135.pdf.
- OMC (2010), Rapport du Secrétariat, Examen de la politique commerciale de la Chine, WT/TPR/S/230/Rev.1, OMC, Genève.
- OMC (Organisation mondiale du commerce) (2006), Recommandations de l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce, WT/AFT/1, page 1, OMC, Genève, http://www.wto.org/french/tratop_f/devel_f/a4t_f/implementing_par57_f.htm.
- ONU (Organisation des Nations Unies) (2011), État de la coopération Sud-Sud : Rapport du Secrétaire général (A/66/229), New York, http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/66/229&Lang=F.

Page, S. (2011), *The achievements and risks of Aid for Trade, Trade Negotiations Insights*, Vol. 10(7), Centre international du commerce et du développement durable (CICDD), Genève.

RPC (République populaire de Chine) (2011), *China's Foreign Aid*, Bureau d'information du Conseil d'État, Beijing.

Shepherd, B. et J.S. Wilson (2008), « *Trade Facilitation in ASEAN Member Countries: Measuring Progress and Assessing Priorities* », *Policy Research Working Paper 4615, Development Research Group Trade Team*, Banque mondiale, Washington (D.C.), <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/6715/wps4615.pdf?sequence=1>.

UNCTAD Stat, <http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx>.

Zimmermann, F. et K. Smith (2011), « *More Actors, More Money, More Ideas for International Development Co-operation* », *Journal of International Development*, Vol. 23(5), pages 722-738.



Extrait de :
Aid for Trade at a Glance 2013
Connecting to Value Chains

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/aid_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation mondiale du commerce (2014), « Flux et financement de l'Aide pour le commerce », dans *Aid for Trade at a Glance 2013 : Connecting to Value Chains*, Organisation mondiale du commerce, Geneva/Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/aid_glance-2013-6-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.